

Famille ODILLE de Moussey : Philomène Marie, Eugène, Fernand et Irène ODILLE.



Philomène-Marie 46 ans

Dans mon travail de mémoire sur les passeurs : « De la Vallée de la Bruche au Rabodeau : les passeurs » qui se trouve sur le site de Gérard VILLEMEN (6 PDF consécutifs 2013), j'ai évoqué cette famille parce que : Emile Eugène ODILLE, surnommé « Le KIKI » né le 23 janvier 1899 à Moussey, fils d'Emile ODILLE et de Marie Louise Philomène ALEM originaire de Plaine (67), ainsi que son épouse Marie Philomène CHARPENTIER née le 1^{er} février 1902 à La Broque (67) fille de Jean-Louis CHARPENTIER et de Victoire VOGLER , et leur fils Fernand ODILLE né le 9 octobre 1923 à La Broque (67), ont accueilli des PG évadés

J'avais d'ailleurs demandé le dossier de déportée de Philomène Marie cote 21P606373 et de Fernand aux archives de Caen, car je savais que mes grands-parents Claire et Etienne FERRY d'Hersbach natifs de La Broque, avaient une profonde admiration pour cette dame et son gamin (et pour son mari également).

Dans le dossier de Philomène-Marie, j'ai trouvé la même photo que celle qui se trouvait dans le 1^{er} grand tiroir du bureau de grand-père. J'avais d'ailleurs fait remarquer à ma grand-mère que cette dame lui ressemblait beaucoup et avait la même coiffure qu'elle : (deux tresses enroulées forme macaron : coiffure des jours de fêtes et des dimanches pour ma grand-mère).

Michel FERRY (mon grand-oncle) passeur de plus de 978 personnes et Etienne FERRY (mon grand-père), passeur également, connaissaient bien Philomène Marie pour être originaire du même village de La Broque. Village qu'elle avait quitté quelques temps après son mariage pour aller vivre à Moussey, d'où son mari était originaire.

Michel FERRY a d'ailleurs établi un certificat le 22 février 1947, ¹où il écrit : « [certifie que Mr ODILE et Mr Aimé BLAISON de Moussey ainsi que Mr Edmond Robert MARCHAL né le 2 mars 1903 à Le Saulcy \(Vosges\) et d'autres camarades faisaient partie de la filière organisée Alsace-Vosges pour le passage des prisonniers et des Alsaciens réfractaires de la Wehrmacht et qu'ils étaient chargés de les héberger et de les conduire dans des centres où ils pouvaient gagner la ligne de démarcation...](#) »

1 Dans les archives de Michel FERRY scannées par Liliane JEROME.

Michel F E R R Y

S/Chief de Secteur de la Vallée de la Bruche

Lt.F.F.I. Lt.Volontaire du Rhin

Croix de Guerre avec étoile d'argent

Médaille de la résistance

Certifie par la présente que Mr.MARCHAL Edmond,
Robert, né le 2 Mars 1903 à Le Saulcy (Vosges) faisait partie
de la filière organisée Alsace-Vosges pour le passage des
prisonniers et des Alsaciens réfractaires de la Wehrmacht,
était chargé ainsi que Mr.ODILE,Mr.BLAISON Aimé de Moussey
et d'autres camarades de les éberger et de les conduirent
dans des centres ou ils pouvaient gagner la ligne de démarcation

Arrêté le 16 Août 42 par la Gestapo pour passa-
ge et aide apporté aux prisonniers évadés il fut condamné à
la prison et à la déportation et interné dans les camps de
concentration en Allemagne jusqu'à la Libération.

La Claquette, le 22 Février 1947.

Je me souviens avoir entendu mon grand-oncle Michel FERRY dire un jour (années 54 ou 55), chez mes grands-parents d'Hersbach : « C'est tellement regrettable que la PHIL et le KIKI, ne m'aient pas écouté ! Combien de fois, je leur ai dit de ne pas ouvrir leur porte à n'importe qui ! Le Hans CHAMENTOU m'a dit qu'il les avait mis en garde bien des fois, lui aussi. Tu sais bien, Claire, toi qui la connaissais encore mieux que nous, comme elle était bonasse la PHIL CHARPENTIER ! »

La Gestapo fut mise au courant de l'activité des trois membres de la famille ODILLE à la suite d'une dénonciation faite à la Kommandanture d'Epinal par GUTT Robert, prisonnier évadé originaire de Bordeaux qui avait été hébergé et recueilli par la famille ODILLE.²

Fernand ODILLE et sa maman seront arrêtés dans la matinée du 7 avril 1942, à la suite d'une perquisition qui dura plusieurs heures. Eugène n'était pas à son domicile.

² Information lue sur : note de renseignements suite à demande d'enquête du préfet du Bas-Rhin. Dans le dossier DAVCC de Marie Philomène cote 21P606373. Photo du document en annexe.

Prévenu de ce qui se passait chez lui, il a pu s'enfuir en zone libre avec l'aide de Mr PY maire de Moussey.³

Le 19 juin 1942, un rapport du CS qui devait être fait à propos du sieur ODILLE incarcéré par les autorités allemandes à Epinal (c'est-à-dire Fernand) sera finalement établi sur son père en fuite, soupçonné d'avoir pratiqué une propagande communiste dans la région.

Rapport du C.S. du 19 juin 42.⁴

Recevoirs
N° 10 ODILLE

EPINAL , le 19 Juin 1942

*D. N° 31 arrêtés
allés*

R A P P O R T
=====

Référence à votre note du 15 juin transmissive d'une demande de renseignements au sujet d'un sieur ODILLE, actuellement incarcéré par les autorités allemandes, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit:

ODILLE Eugène Emile est né le 23 janvier 1899 à Moussey; il est marié, père d'un enfant, demeure à Moussey, rue du Fossé et exerce la profession de surveillant à l'usine LAEDERICH.

*Laurentia
et Philomène,
n. 1904 à
Moussey (B.R.)*

Or, dans les premiers jours d'avril, la Police Militaire Allemande (G.F.P.) d'Epinal, à la suite d'une enquête en cours, a procédé à une perquisition domiciliaire au domicile du sus-nommé.

Il était, en effet suspecté, d'avoir pratiqué une propagande communiste clandestine et d'avoir pris part à des distributions de tracts communistes dans la région. De plus, il a été trouvé chez lui des cartes d'identité en blanc.

ODILLE avait pris la fuite dans le courant de la journée du 7 avril; on supposait qu'il espérait gagner la zone libre.

La G.F.P. avait, alors, procédé à l'arrestation de sa femme, après avoir confié l'enfant, âgé de 12 ans, à une voisine.

~~ODILLEXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ J'ajoute qu'ODILLE n'est pas connu dans mes services comme propagandiste communiste.

Le C.S.

3 Voir en pages annexes le témoignage de Jean-Pierre HOUEL.

4 Rapport se trouvant en cote 1998W80, arrestations de 1942 (Archives Départementales des Vosges).

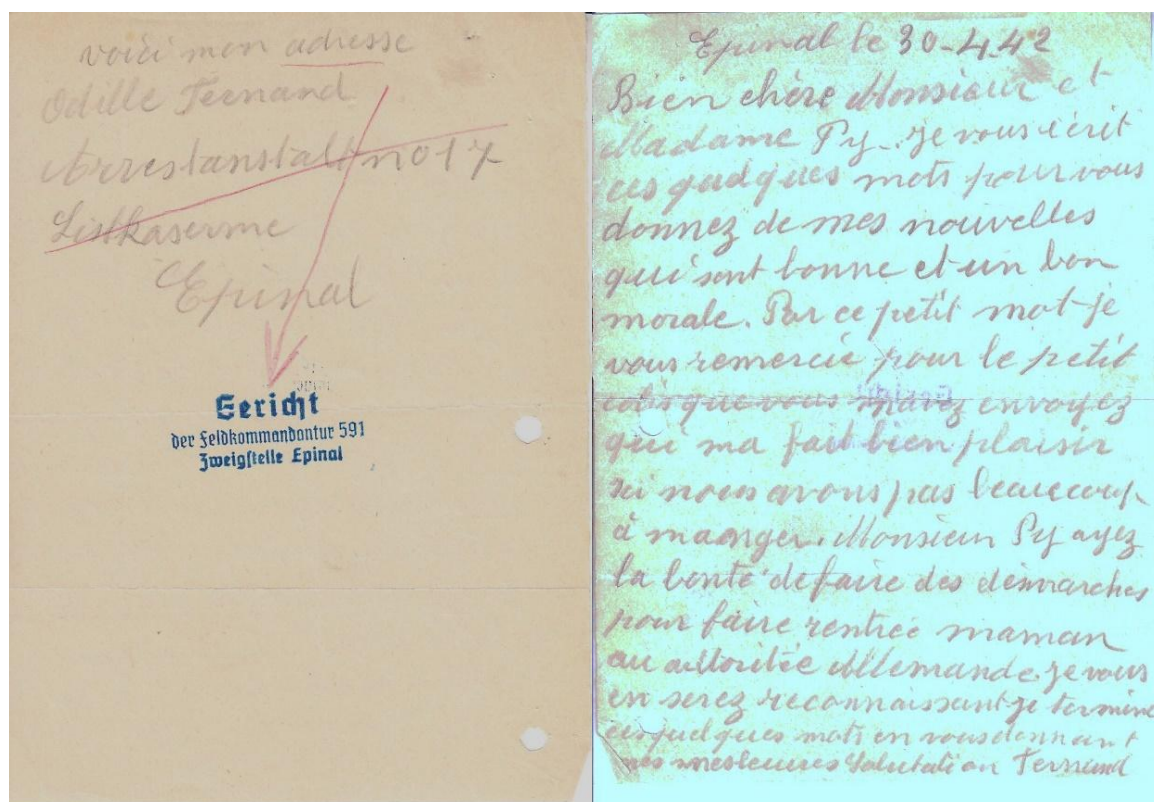
Fernand ODILLE et sa maman seront transférés ensuite au siège de la Gestapo à Epinal (Vosges). Il leur sera reproché d'avoir facilité l'évasion de prisonniers et d'Alsaciens et d'avoir contrecarré l'effort de guerre allemand.

Le gendarme KOCH dans son rapport ⁵ sur ses activités dans la résistance, écrit qu'il avait prévenu la famille ODILLE, de l'imminence d'une perquisition :

« 25 mars 1942, prévenu d'une perquisition devait être faite par la Gestapo, au domicile de M. ODILLE Eugène, passeur de prisonniers évadés à Moussey, je me suis rendu, en compagnie de BLAISON Aimé, garde champêtre, au domicile le M. ODILLE afin de le prévenir et de l'inviter à détruire tous documents et toutes traces de son activité au service des prisonniers et des Alsaciens évadés. Malgré notre intervention, Mme ODILLE et son fils FERNAND, en l'absence de M. ODILLE employé dans la localité. Au cours de la perquisition, les Allemands ne purent découvrir la preuve de l'activité des époux ODILLE. »

Pourtant la perquisition domiciliaire du 7 avril 1942 aurait permis de retrouver des cartes d'identité en blanc. (Voir rapport du CS du 19 juin 1942, document présenté précédemment) où il est écrit : « De plus il a été trouvé chez lui, des cartes d'identité en blanc »

Fernand fut détenu comme prisonnier civil à la caserne Varaigne à Epinal. (Il s'agit de la prison de la Vierge). Pendant son séjour à la Vierge, Fernand écrit le 30 avril 1942 à Mr PY Maire de Moussey la missive ci-après⁶ où il remercie Mme et Mr PY pour le colis reçu et où il lui demande de faire des démarches auprès des autorités allemandes pour faire libérer sa maman.



⁵ Rapport du gendarme KOCH. Archives familiales.

⁶ Dans un des 3 paquets d'archives trouvés par X et confiés à Maxence LEMAIRE pour le futur centre de la mémoire.

Le 17 avril 1942,⁷ le secours national écrit à Monsieur PY, maire de Moussey.

SECOURS NATIONAL

SOUS LA HAUTE AUTORITÉ DE
M^{re} LE MARÉCHAL DE FRANCE
CHEF DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Délégation des Vosges
5, PLACE DE L'ATRE
ÉPINAL
TÉLÉPHONE 20.41
C. C. Postaux : NANCY 477.88

Epinal, le 17 AVRIL 1942

Monsieur le Maire
de MOUSSEY

AZ/YR N° 3132
à rappeler dans la région

Vu à l'arrivée de
11 avril 1942

11 / Répondre le
22/4/42

Monsieur le Maire,

On nous a signalé qu'un de vos administrés, Monsieur ODILLE Fernand est détenu actuellement, comme prisonnier civil, à la Caserne VARAIGUES. Les autorités allemandes ne voient aucun inconvénient à ce qu'on améliore l'ordinaire naturellement assez réduit du détenu. Nous ne demandons pas mieux d'y apporter notre concours mais nous aimerions savoir si d'une part, Monsieur ODILLE ne peut rien recevoir de sa famille et d'autre part, si à votre avis il est digne d'intérêt.

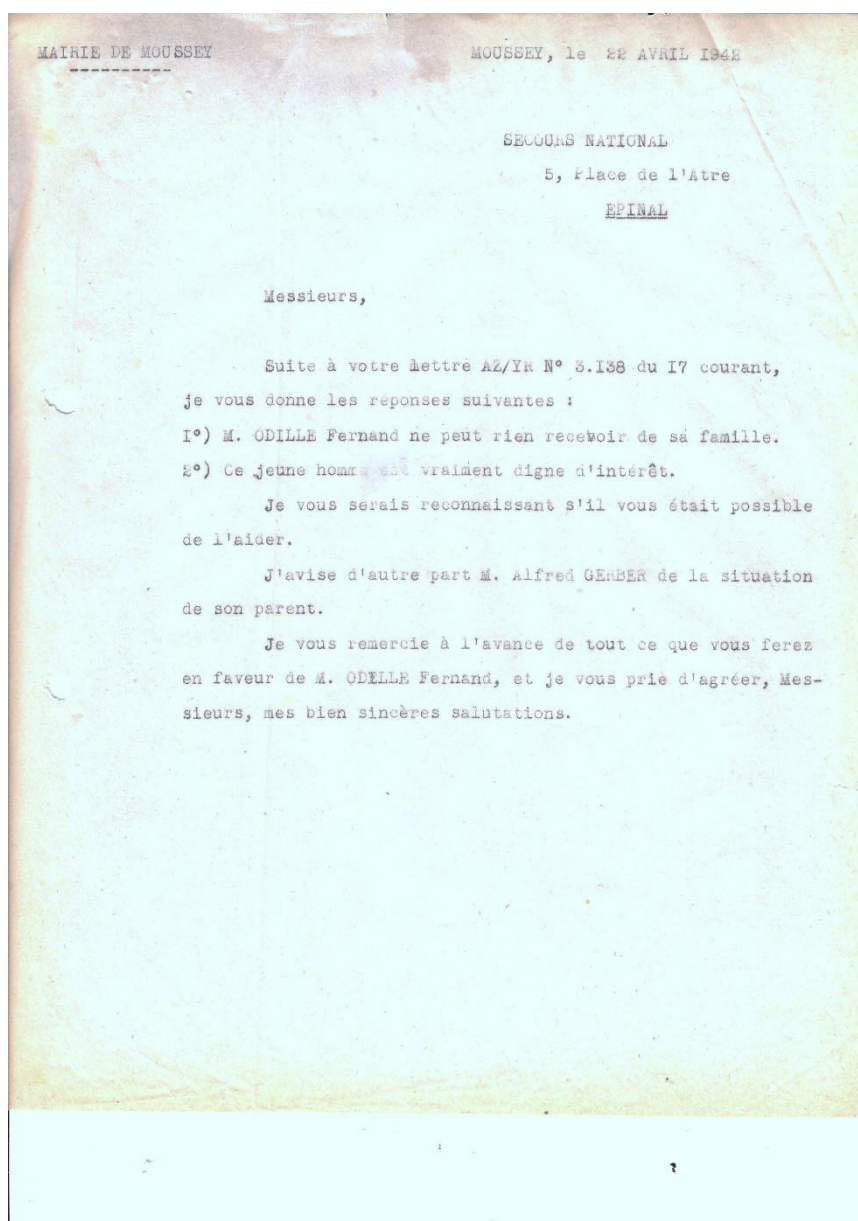
Dans l'attente de vous lire par un prochain courrier, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef des Services Administratifs
Départementaux,
[Signature]

P.S. Monsieur ODILLE aurait un parent à GOLBEY, Monsieur Alfred GERBER, Avenue de la Fontenelle que nous vous laissons le soin de prévenir si vous le jugez à propos.

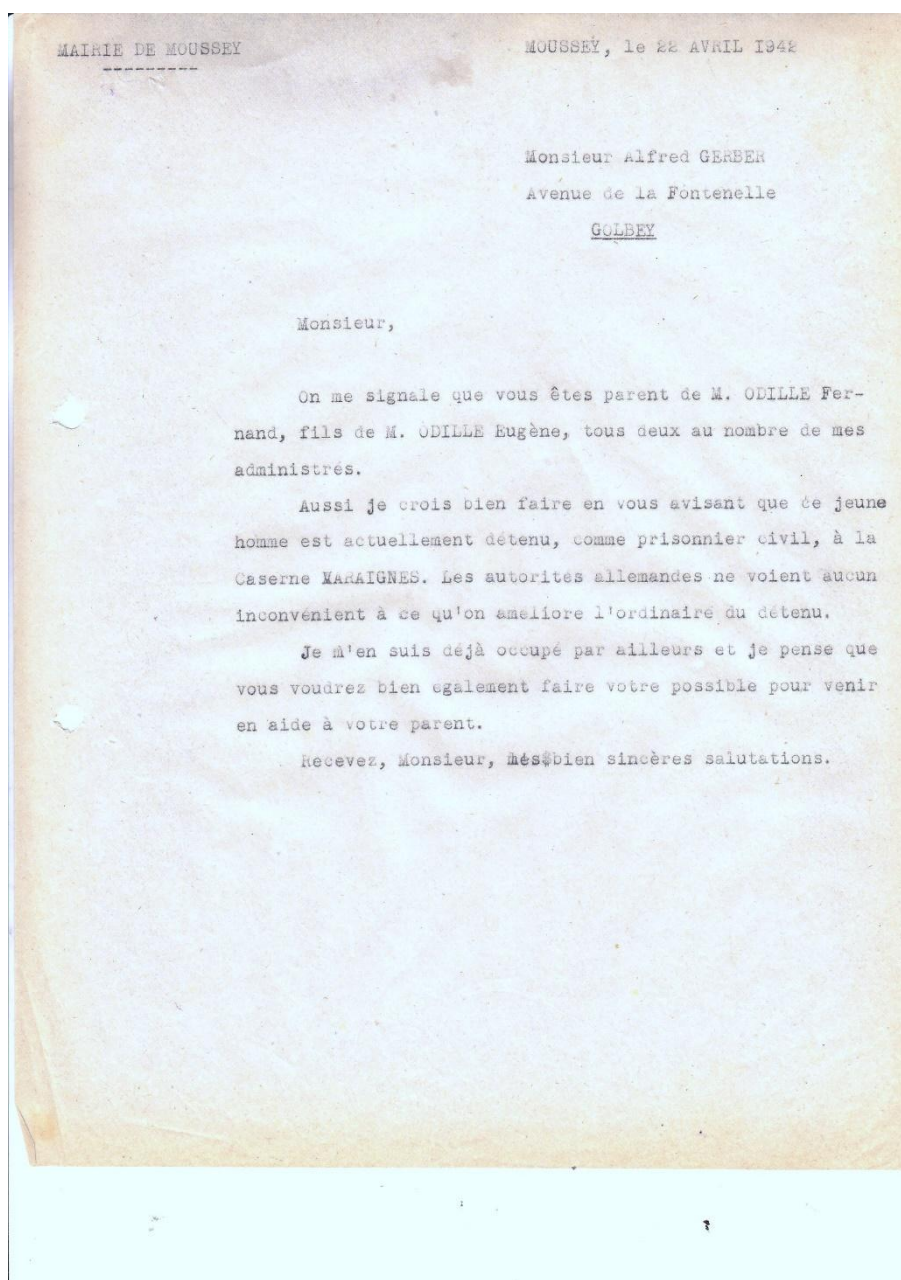
⁷ Dans un des 3 paquets d'archives trouvés par X et confiés à Maxence LEMAIRE pour le futur centre de la mémoire.

Le 22 avril 1942, Monsieur PY répond⁸



⁸ Dans un des trois paquets d'archives trouvés par X et confiés à Maxence LEMAIRE pour le futur centre de la mémoire.

Le 22 avril 1942, Mr PY écrit à M. Alfred GERBER de Golbey (Vosges) apparenté à Fernand ODILLE.⁹



⁹ Dans un des trois paquets d'archives trouvés par X et confiés à Maxence LEMAIRE pour le futur centre de la mémoire.

Fernand et sa maman seront malheureusement transférés très vite à Paris, puis déportés en Allemagne.

Des documents provenant d'un des 3 paquets d'archives trouvés par X, confiés à Maxence LEMAIRE pour le futur centre de la mémoire, permettent de reconstituer le parcours d'Emile dit Eugène ODILLE.

En fuyant les Vosges, après l'arrestation de son épouse et de son fils Fernand et pour éviter sa propre arrestation, Eugène ODILLE a d'abord été hébergé chez Mesdames MORAIRE à Valras d'où il dicte la carte du **22 mai 1942** envoyée à sa fille Irène née le 20 novembre 1930 à Moussey, une enfant, hébergée (depuis l'arrestation de sa maman et de son frère), momentanément chez Emile HAOUY à Moussey.

Eugène ODILLE a un frère : Henri né le 28 juin 1892 à Moussey qui s'est marié le 2 décembre 1916 à Faucogney avec Emma Joséphine ODILE. Henri et Emma habitent à Ambérieu-les-Bugey. Emma dite Mme Henri ODILLE est employée aux PTT à Ambérieu-en-Bugey en 1942.

Des courriers de Mme ODILLE Henri principalement, envoyés à Monsieur PY de la part d'Eugène ODILLE, transitent donc par Ambérieu-les-Bugey.

Le 22 mai 1942, Eugène n'écrit pas directement à sa fille mais c'est une dame dite « Nouillette » qui écrit en nommant son papa « Le Seigneur » courrier envoyé de Valras Plage.

« Valras plage le 22 mai 1942.

Bien chère Irène,

Attendons toujours avec impatience de vos nouvelles. Quant à nous, nous sommes en parfaite santé de même que notre Seigneur Eugène qui fait une cure au bord de la mer et qui doit aller chez la petite Rosette le 28 pour prendre du travail. Si tu étais bien gentille envoie nous l'adresse le plus tôt possible du dernier camarade de Carcassonne car le Seigneur tient beaucoup à l'avoir pour la suite. As-tu reçu les derniers coquillages ? Et le contenu du colis ? Au cas où vous n'auriez pas ouvert le colis, faites le de suite sous l'ordre d'Eugène. Pour la robe, fait attention de ne pas l'abîmer et le reste, le garder précieusement. Surtout garde la boîte des coquillages pour bien la déchirer ! Aurions toujours être des vôtres pour ton beau jour. Hélas, ce ne doit pas être. Enfin, on se rattrapera plus tard.

Salue bien cordialement tes.....Mr et Mme HAOUY et de de la part du Seigneur..... Le Seigneurs attend avec impatience vêtements et chaussures demain.....bientôt reçoit chère Irène compagnie nos.....NOUILLETTE. »

CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

DESTINATAIRE

Messieurs Morais
Villa Bernard
Talros Plage
Hérault

Melle Irine
chez M. Emile Haouy
mécanicien
Moussey
Torgues

Talros Plage le 22.5.42.

Chère Irine

Attendons toujours avec impatience de vos nouvelles. Quant à nous nous sommes en parfaite santé de même que notre Seigneur Eugène qui fait une cure au bord de la mer et qui doit aller chez la petite Rosette le 28 pour prendre des trousoirs. Si tu étais bien gentille envoie nous l'adresse le plutôt possible des derniers camarades de Carcassonne car le Seigneur tient beaucoup à l'avoir pour la suite. As-tu reçu les derniers coquillages? et le contenu des colis? Au cas où vous n'auriez pas ouvert le colis faites le de suite sur l'ordre d'Eugène. Pour la robe fait attention de ne pas l'abîmer et le reste le garder précieusement. Surtout garde la boîte des coquillages pour bien la déchirer! Aurons toujours espoir être des vôtres pour ton beau jour. Hélas ce ne doit pas être, enfin on se rattache à l'utopie. Valeurs bien cordialement tes

4. H. et M. Haouy et de
maître de la part du Seigneur
Le Seigneur attend avec impatience
vêtements et chaussures demandent
tôt recevoir Irine
sa compagne nos bis
cousins
Dacillotte

Eugène ODILLE dit « le Kiki » se cache au château de Montmaur (Hautes-Alpes), château où il arrive en juillet-août 1942.¹⁰

« Pendant la seconde guerre mondiale, le château de Montmaur (Hautes Alpes) est le siège d'un mouvement de résistance "La Chaîne", dont le commandant est MAUDUIT. »¹¹



Eugène est peut-être sur cette photo prise au château de Montmaur.

La belle-sœur d'Eugène, madame Henri ODILLE, employée aux PTT à Ambérieu-en-Bugey était une boîte aux lettres pour Eugène ODILLE caché au château de Montmaur et entré dans la résistance locale avec Antoine MAUDHUIT. Monsieur MAUDHUIT est cité dans un courrier de Mme Henri ODILE envoyé à Mr Jules PY le 11 octobre 1942.

Les courriers destinés au KIKI était adressé à Madame Henri ODILLE d'Ambérieu-en - Bugey.

Des courriers échangés entre juin et décembre 1942 font état de difficultés pour organiser un transfert clandestin de la petite Irène en zone libre.

D'après un échange de courriers entre Mr PY maire de Moussey et la tante de l'enfant Mme ODILLE Henri d'Ambérieu-en-Bugey, on apprend qu'après l'accueil temporaire chez des voisins Emile HAOUY à Moussey, Irène est placée à l'orphelinat de la Rédemption Quai de Dogneville Epinal.

¹⁰ Voir précision dans un mail en 2015 en annexes.

¹¹ Photos et article extraits d'un site internet. <http://lachaine.chez-alice.fr/Mauduitx.htm> voir en pages annexes.

18 août 1942 :

A Monsieur PY

Gérant des établ. Lerick Moussey (Vosges)

Monsieur OE. demande instamment des nouvelles d'Irène. Prière d'en donner par carte interzone. D'ici quelques temps Mr M.A. vous demandera ce qu'elle devient, et s'il vous est possible de la lui ramener à Paris où il passera quelques jours.

Monsieur O.E. apprend que sa maison a été visitée et serait désireux de savoir ce qui a pu intéresser en principal ? Si la lingerie a été épargnée prière de la faire mettre en lieu sûr chez MH voisin. Vifs remerciements pour vos bontés et sincères sentiments. »

Ce 18 Août 1942.

Monsieur PY,
Gérant des Etabl. Lerick
M. O U S S E Y
(Vosges)

Monsieur ,

Mr.O.E. demande instamment des nouvelles d'Irène. Prière d'en donner par carte inter-zone. D'ici quelque temps Mr.M.A. vous demandera ce qu'elle devient, et s'il vous est possible de la lui ramener à Paris où il passera peu de jours ?

Mr.O.E. apprend que sa maison a été visitée , et serait désireux de savoir ce qui a pu intéresser en principal ? Si la lingerie a été épargnée, prière de la faire mettre en lieu sûr chez M.H. voisin. Vifs remerciements pour toutes vos bontés, et sincères sentiments.

Pis } 12 bouteilles de conserves
 } choucroute qui restait.

Réponse de Monsieur PY/

« Irène va bien et vous pouvez venir la chercher quand vous voudrez. Nous avisez simplement quelques jours à l'avance pour que nous puissions la faire revenir ici.

La maison de votre parent a été effectivement visitée par des malandrins qui ont recueilli 12 bouteilles de conserves ainsi que la choucroute qui restait encore.

Madame HAOUY mettra en lieu sûr la lingerie.

Sincèrement

Signé PY

Copie de la réponse faite sur carte interzone
 adressée à Madame ODILLE Henri - Habitation à Bon Marché
 Cité B.N.6.

AMBERIEU-EN-BUGEY
 (Ain)

Madame,

Irène va bien, et vous pouvez venir la chercher quand vous
~~vous~~ voudrez. Nous aviser simplement quelques jours à l'avance pour que
 nous puissions la faire revenir ici.

La maison de votre Parent a effectivement été visitée par
 des malandrins qui ont recueilli 12 Bouteilles de conserves ainsi que
 la choucroute qui restait encore.

Madame HAOUY mettra en lieu sûr la lingerie.

Sincèrement.

Signé : PY.

Le 5 septembre 1942, Mme Henri ODILLE écrit à Mr PY, maire de Moussey, suite à l'annonce du refus d'un laissez passer.

« Monsieur,

Suite à votre carte reçue le 4 septembre 1942, j'ai eu un véritable désappointement en recevant le refus de mon laissez-passer.

Refus causé par le manque de parents proches ou grands-parents. Croyez Monsieur à mon grand regret. Recevez l'assurance de mon profond respect.

Mme ODILLE Henri. »

Amberieu 5 Septembre 1942

Monsieur

Suite votre carte reçue le 4.9.42
 j'ai eu un véritable désappointement en rece-
 vant le refus de mon laissez passer.

Refus causé par le manque de parents proche
 parents ou grands parents. Croyez Monsieur à mon grand
 regret. Recevez l'assurance de mon profond
 respect

Mme Odille Henri



8 septembre 1942, Mr PY écrit à Madame la supérieure de l'orphelinat de la rédemption à Epinal. « Je vous serais obligé de vouloir bien m'adresser l'indication du montant des frais de séjour de la jeune ODILLE Irène que vous avez bien voulu hospitaliser depuis plusieurs semaines tant dans votre établissement que dans votre colonie. Dès que je connaîtrai le montant, je vous le réglerai en faisant appel au concours charitable qu'il nous sera possible de trouver tant à Moussey que dans les environs... »

Mairie de MOUSSEY

Moussey, le 8 Septembre 1942.

Madame la Supérieure de l'Orphelinat de la
Rédemption
Quai de Dogneville
EPINAL

Madame la Supérieure,

Je vous serais obligé de vouloir bien m'adresser l'indication du montant des frais de séjour de la jeune ODILLE Irène que vous avez bien voulu hospitaliser depuis plusieurs semaines tant dans votre Etablissement que dans votre Colonie.

Dès que je connaîtrai ce montant je vous le réglerai en faisant appel aux concours charitables qu'il m sera possible de trouver tant à Moussey que dans les environs.

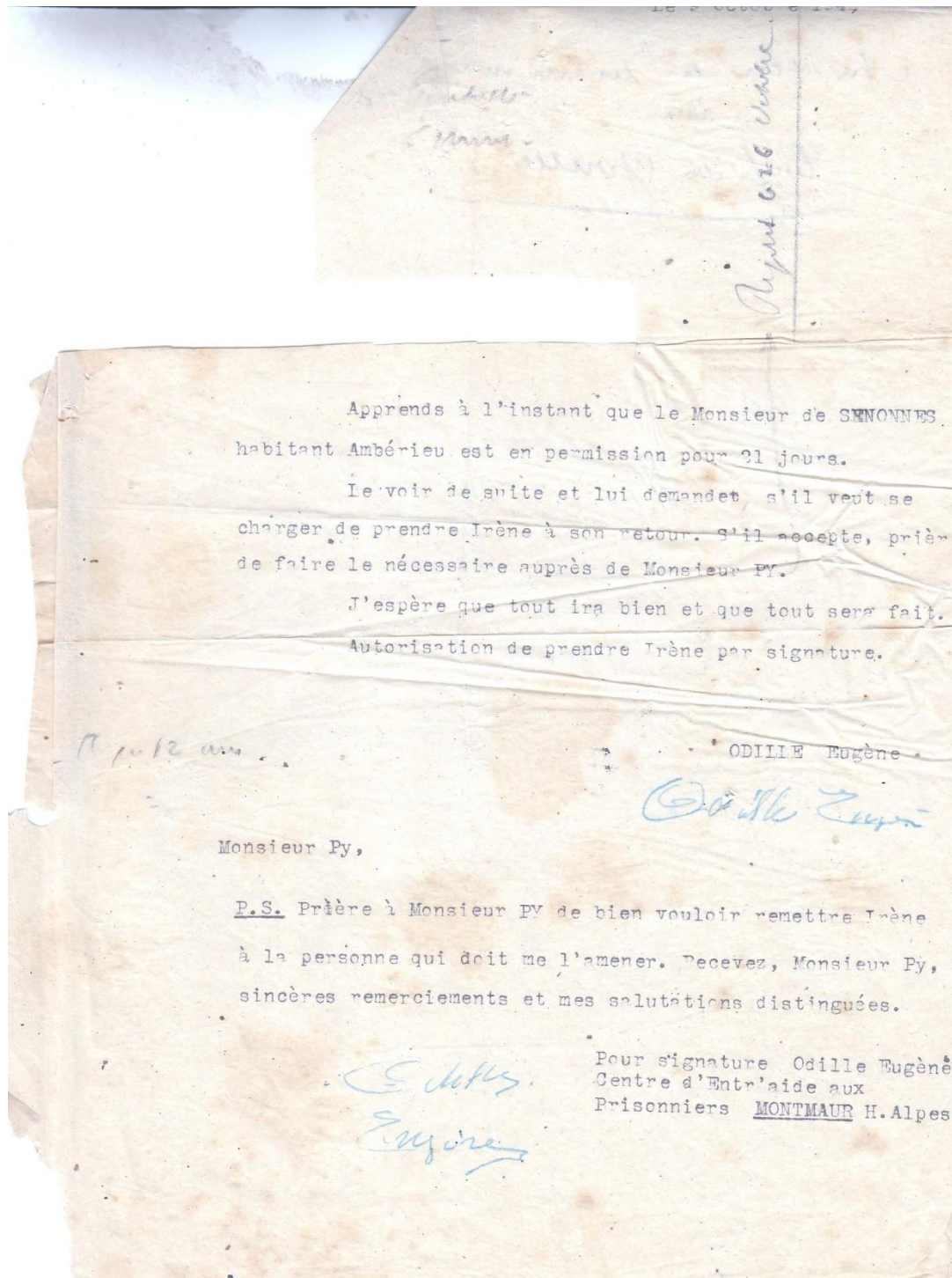
Je vous prie d'agréer, Madame la Supérieure, mes hommages les plus respectueux.

7 octobre 1942 : Eugène ODILLE écrit la lettre qui suit :« Apprends à l'instant que le Monsieur de Senones est en permission pour 21 jours. Le voir de suite et lui demander s'il veut se de prendre Irène à son retour. S'il accepte, prière de faire le nécessaire auprès de Monsieur PY . J'espère que tout ira bien et que tout sera fait. Autorisation de prendre Irène par signature. Eugène ODILLE.

Monsieur PY.

PS : Prière à Monsieur PY de bien vouloir remettre Irène à la personne qui doit me l'amener. Recevez Monsieur PY mes sincères remerciements et mes salutations distinguées. Pour signature ODILLE Eugène.

Centre d'entraide aux prisonniers. Montmaur Hautes Alpes. »

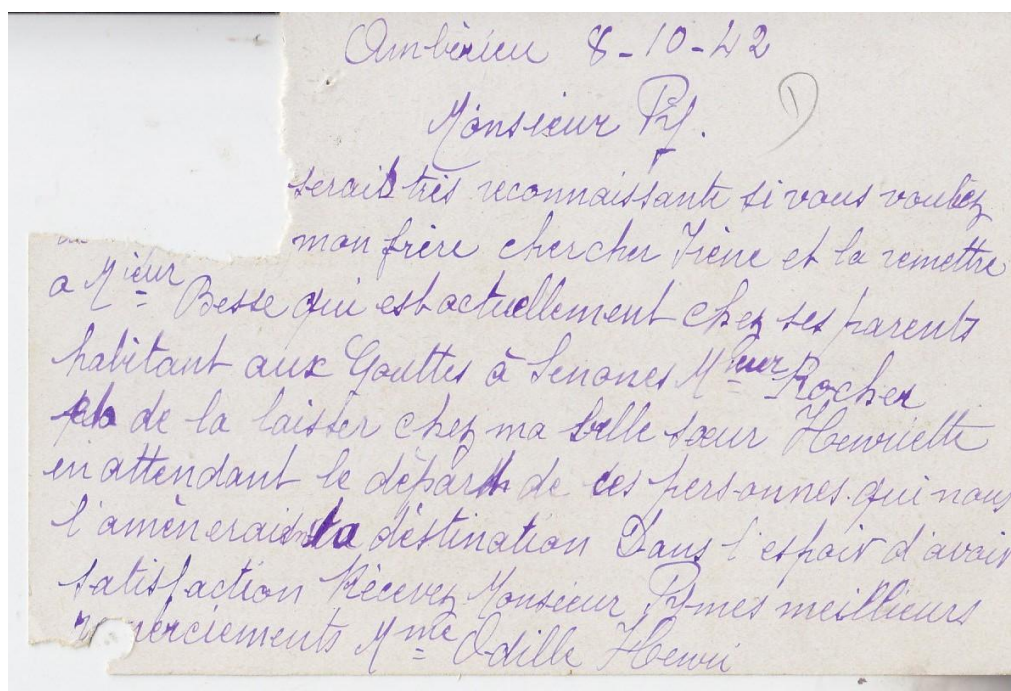


8 octobre 1942. Madame Henri ODILLE écrit depuis Ambérieu à Monsieur PY :

« Monsieur PY

Je vous serais très reconnaissante si vous vouliez.....mon frère chercher Irène et la remettre à Monsieur BESSE qui est actuellement chez ses parents habitant aux Gouttes de Senones. Monsieur ROCHER et de la laisser chez ma belle-sœur Henriette en attendant le départ de ces personnes qui nous l'amèneraient à destination. Dans l'espoir d'avoir satisfaction, recevez, monsieur PY, mes meilleurs remerciements

Mme ODILLE Henri »

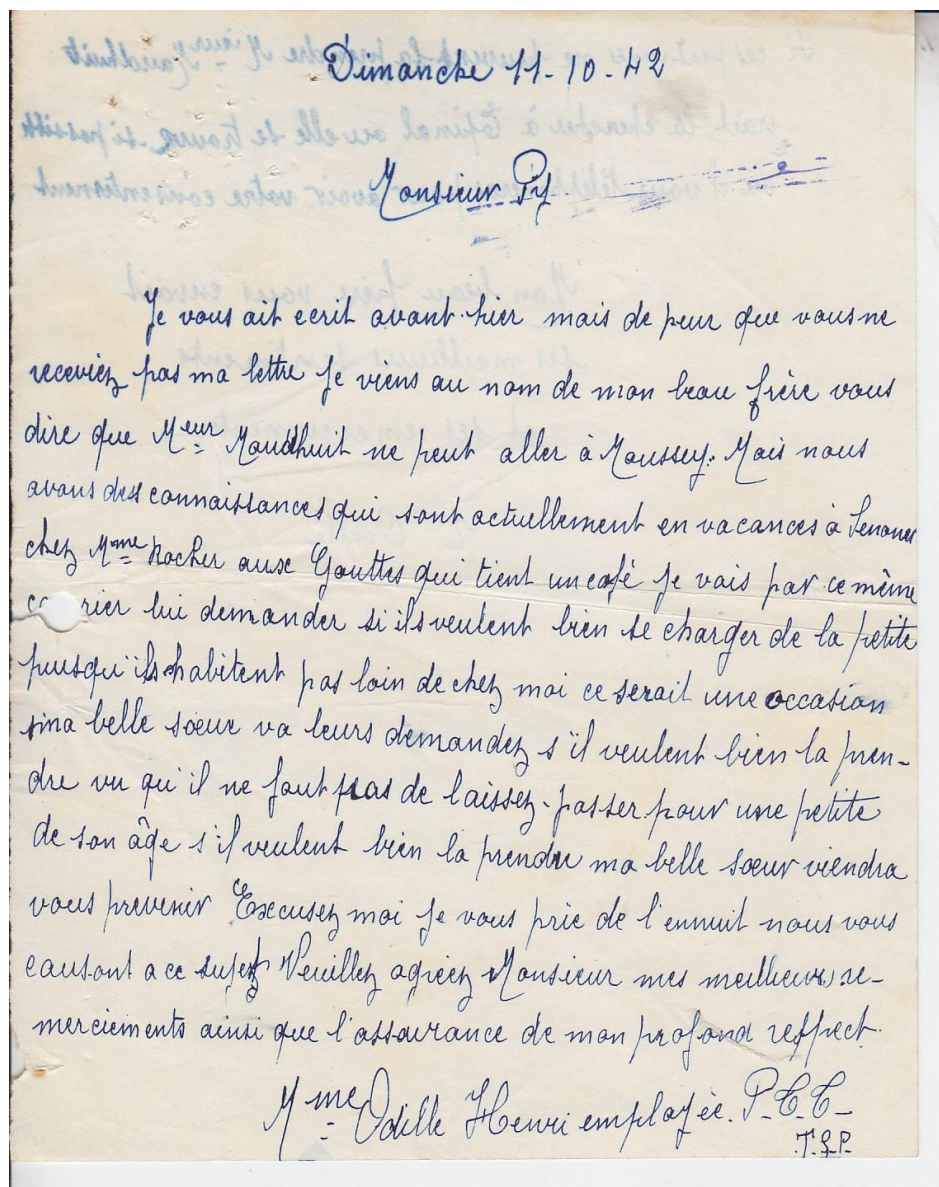


Un voyage de MAUDHUIT Commandant du mouvement de résistance "La Chaîne" venant lui-même jusqu'à Moussey, pour chercher la petite sera annulé.

Le 11 octobre 1942, Madame Henri ODILLE écrit depuis Ambérieu : « Je vous ait écrit avant-hier, mais de peur que vous ne receviez pas ma lettre, je viens au nom de mon beau-frère vous dire que Meur MAUDHUIT ne peut aller à Moussey. Mais nous avons des connaissances qui sont actuellement en vacances à Senones chez Mme ROCHER aux Gouttes qui tient un café. Je vais par ce même courrier lui demander s'ils veulent bien se charger de la petite puisqu'ils n'habitent pas loin de chez moi. Ma belle-sœur va leur demander s'ils veulent bien la prendre vu qu'il ne faut pas de laisser passer pour une petite de son âge. S'ils veulent bien la prendre, ma belle-sœur viendra vous prévenir. Excusez-moi, je vous prie de l'ennui que nous vous causons à ce sujet. Veuillez agréer Monsieur, mes meilleurs remerciements ainsi que l'assurance de mon profond respect. »

« Si ces personnes ne peuvent la prendre, Meur MAUDHUIT irait la chercher à Epinal où elle se trouve si possible ou il vous téléphonerait pour avoir votre consentement.

Mon beau-frère vous envoie ses meilleurs sentiments et ses remerciements. Mme ODILLE »

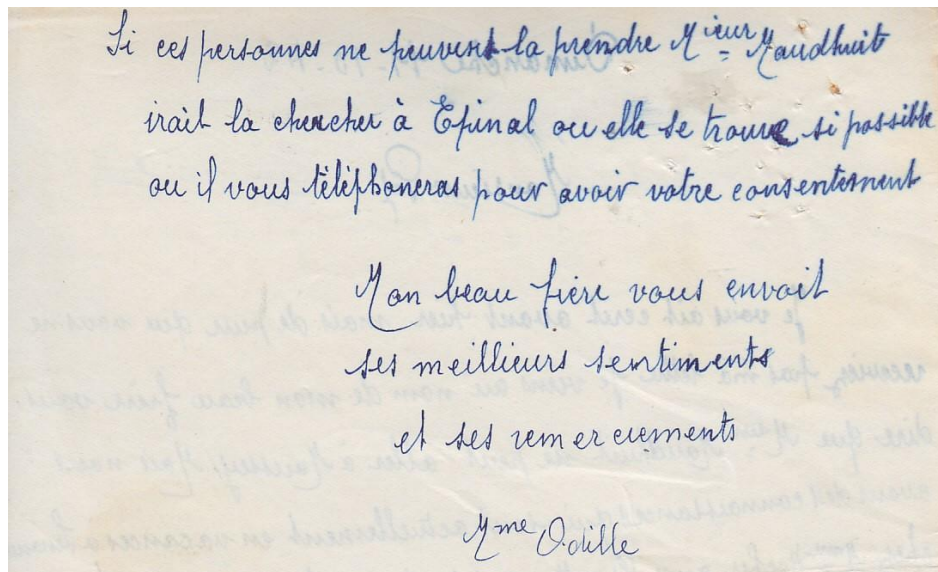


Dimanche 11-10-42

Monsieur P.

Je vous ait écrit avant-hier mais de peur que vous ne receviez pas ma lettre je viens au nom de mon beau frère vous dire que Meur Maudhuit ne peut aller à Moussey. Mais nous avons des connaissances qui sont actuellement en vacances à Senones chez Mme Rocher aux Gouttes qui tient un café je vais par ce même courrier lui demander si ils veulent bien se charger de la petite puisqu'ils habitent pas loin de chez moi ce serait une occasion ma belle sœur va leur demander s'il veulent bien la prendre vu qu'il ne faut pas de laisser passer pour une petite de son âge s'il veulent bien la prendre ma belle sœur viendra vous prévenir Excusez moi je vous prie de l'ennui nous vous causant à ce sujet Veuillez agréer Monsieur mes meilleurs remerciements ainsi que l'assurance de mon profond respect.

Mme Odille Henri employée. P.C.C.
T.G.P.



Si ces personnes ne peuvent la prendre M^{me} Mandruit
irait la chercher à Epinal ou elle se trouve si possible
ou il vous téléphonerait pour avoir votre consentement

Mon beau frère vous envoie
ses meilleurs sentiments
et ses remerciements

M^{me} Odille

La Chaîne, siège social au Château de Montmaur (Hautes Alpes) était officiellement une association d'entr'aide aux prisonniers de guerre, mais en vérité un courrier du 15 octobre 1942, envoyé par ODILLE Eugène à Mme VINOT nous apprend que c'était une organisation d'évasion de prisonniers de guerre.

Le 15 octobre 1942, Eugène ODILLE domicilié au Château de Montmaur (Htes Alpes), propose à Mme VINOT de faire évader son mari grâce à "la Chaîne" sur un papier à lettre à l'entête de la "Chaîne", il est en relation avec Jules BLOSSE de Moussey et les faux papiers et documents nécessaires transitent par une boîte à lettres de Vilaine-sur-Seine, chez Monsieur Dreux.

COPIE

LA CHAÎNE

Association d'Entr'Aide aux Prisonniers

Siège Social : CHATEAU DE MONTMAUR (Hautes-Alpes)

Téléphone 10

Compte-Chèques postaux
MARSEILLE

MONTMAUR, le 15 OCTOBRE 1942.

Madame VINOT

MOUSSEY
(Vosges)

Madame,

Ne soyez pas surprise que je vous écrive ces quelques mots. Je vous serais très reconnaissante de bien vouloir m'envoyer :

- 1)- 1 photographie en civil de votre mari
- 2)- toutes indications utiles pour lui faire faire une carte d'identité (cheveux - moustache - etc....)
- 3) - acte de naissance,
- 4) - Son adresse exacte du stalag, son N° de Kommando - étiquette pour colis ainsi qu'une carte-réponse.

Vous devez comprendre la signification de ma demande. En cette Maison, on s'occupe particulièrement de faire rentrer par faux papiers les prisonniers qui nous sont chers.

Si vous n'avez pas de moyen particulier pour faire parvenir ces états, donnez-les à BLOSSE Jules, qui me les fera parvenir par colis.

Pour la réponse, veuillez le faire par carte inter-zône, ou, écrire à Monsieur DREUX, VILAINES-SUR-SEINE (Seine) et lui demander s'il veut me faire parvenir des papiers : indiquez-lui le motif.

Dans l'espoir de vous lire, recevez, Madame VINOT, mes respectueuses salutations.

ODILLE Eugène

ODILLE, Château de MONTMAUR - Hautes-Alpes

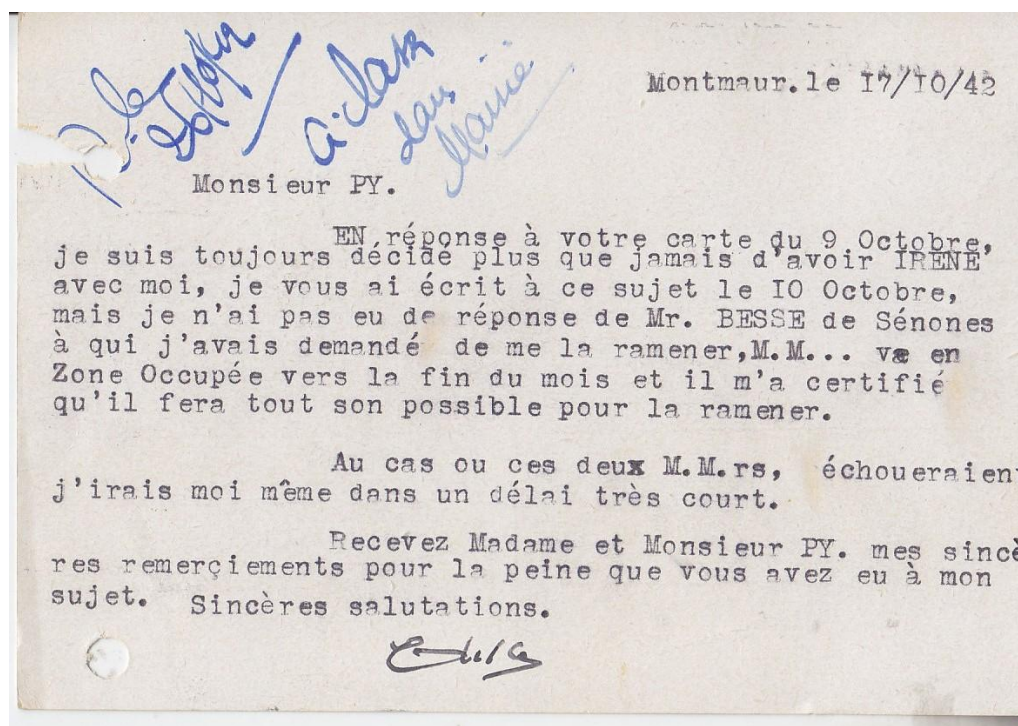
Le 17 octobre 1942 : Eugène ODILLE écrit depuis Montmaur à Monsieur PY.

« En réponse à votre carte du 9 octobre, je suis toujours décidé, plus que jamais d'avoir Irène avec moi, je vous ai écrit à ce sujet le 10 octobre. Mais je n'ai pas eu de réponse de Mr BESSE de Senones à qui j'avais demandé de me la ramener. M.M. va en zone occupée vers la fin du mois et il m'a certifié qu'il fera tout son possible pour la ramener ;

Au cas où ces deux M.Mrs échoueraient, j'irais moi-même dans un délai très court.

Recevez Madame et Monsieur PY, mes sincères remerciements pour la peine que vous avez eu à mon sujet.

Sincères salutations. Signé ODILLE »



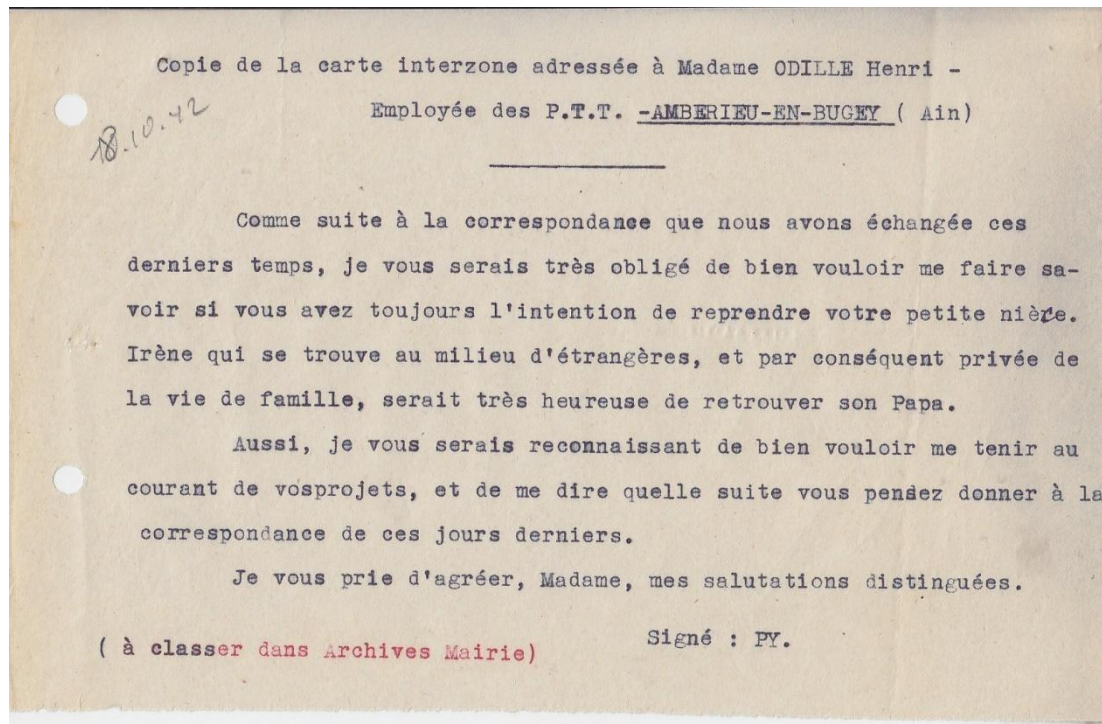
18 octobre 1942 Copie de la carte interzone adressée à Madame ODILLE Henri Employée des PTT Ambérieu-en-Bugey (Ain)

« Comme suite à la correspondance que nous avons échangée ces derniers temps, je vous serais très obligé de bien vouloir me faire savoir si vous avez toujours l'intention de reprendre votre petite nièce Irène qui se trouve au milieu d'étrangères, et par conséquent privée de la vie de famille, serait très heureuse de retrouver son Papa.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me tenir au courant de vos projets et me dire quelle suite vous pensez donner à la correspondance de ces jours.

Je vous prie d'agréer Madame, mes salutations distinguées.

Signé PY »



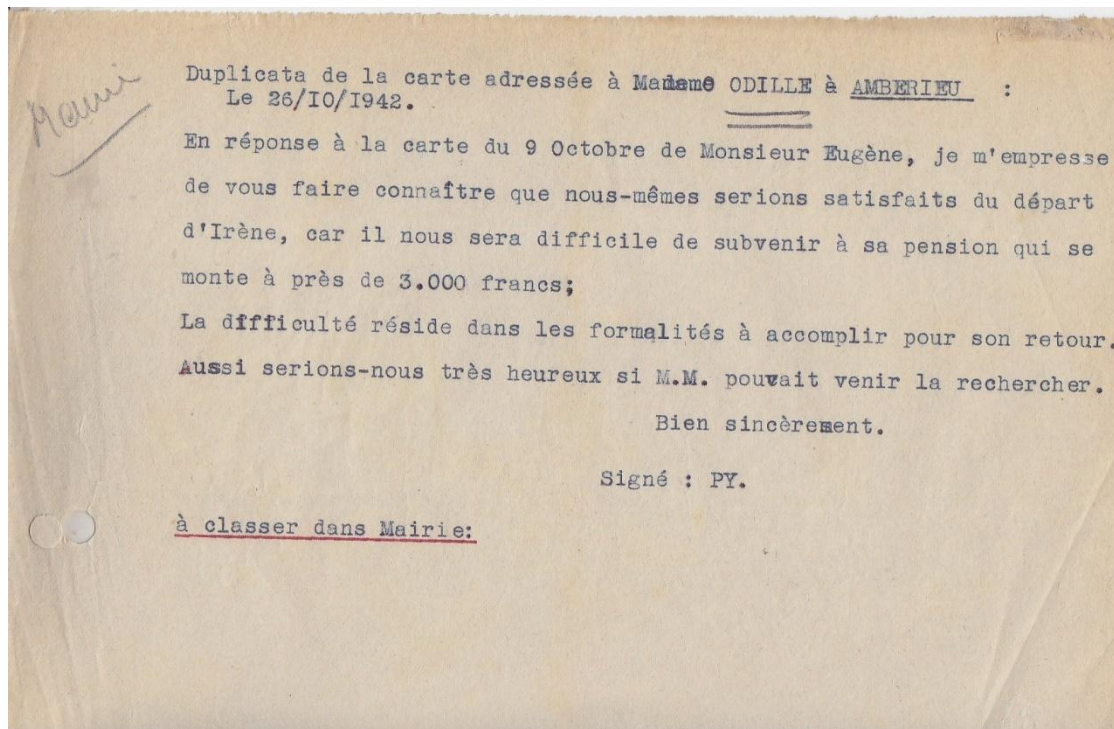
Le 26 octobre 1942. Duplicata de la carte adressée à Madame ODILLE à Ambérieu.

« Le 26/10/1942. En réponse à la carte du 9 octobre de Monsieur Eugène, je m'empresse de vous faire connaître que nous-même serions satisfaits du départ d'Irène, car il nous sera difficile de subvenir à sa pension qui se monte à près de 3000 francs.

La difficulté réside dans les formalités à accomplir pour son retour, aussi serions-nous très heureux si Monsieur M.M.pouvait venir la rechercher.

Bien sincèrement.

Signé PY. »



9 décembre 1942 : Copie de la carte interzone adressée à Monsieur ODILLE Eugène le 9 décembre 1942 :

« Monsieur,

Le séjour de votre fillette Irène se prolongeant dans sa pension pendant un temps beaucoup plus long que nous ne le pensions, nous venons vous demander s'il entre dans vos intentions de la ramener en zone libre ou de la laisser où elle se trouve en ce moment.

Veuillez bien noter que des œuvres se chargent de ses frais de Pension pendant les six premiers mois, mais ces Œuvres désireraient savoir si vous voulez bien régler le temps qu'elle y passera au-delà de ce séjour de six mois.

Une réponse rapide nous obligerait. Sincèrement. Signé : PY »

Copie de la carte interzone adressée à Monsieur ODILLE Eugène le
9 Décembre 1942.

Monsieur,

Le séjour de votre fillette Irène se prolongeant dans sa Pension pendant un temps beaucoup plus long que nous ne le pensions, nous venons vous demander s'il entre dans vos intentions de la ramener en zone libre ou de la laisser où elle se trouve en ce moment.

Veillez bien noter que des Oeuvres se chargeront de ses frais de Pension pendant les six premiers mois, mais ces Oeuvres désireraient savoir si vous voulez bien régler le temps qu'elle y passera au-delà de ce délai de six mois.

Une réponse rapide nous obligerait.

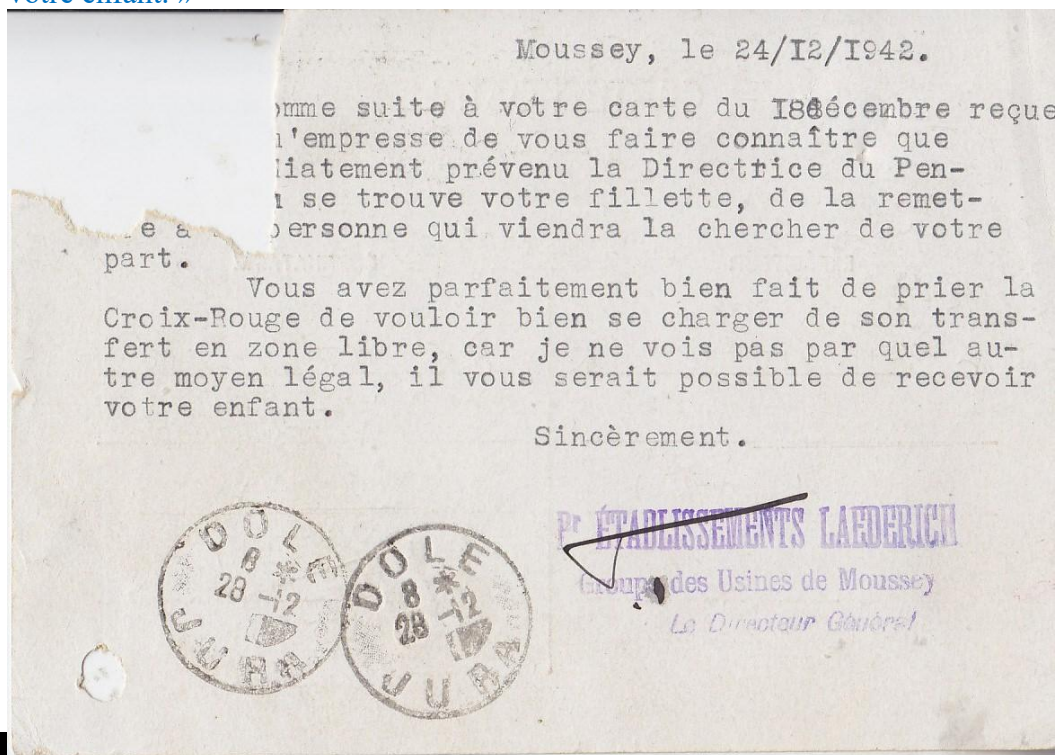
Sincèrement.

Signé : PY.

Le 24 décembre 1942, Monsieur PY maire de Moussey envoie une carte interzone à Eugène ODILLE rue de la recherche à Dôle, cette carte porte le cachet de la poste de Dôle le 28 décembre 1942.

Mr PY écrit: « Comme suite à votre carte du 18 décembre reçue..... je m'empresse de vous faire connaître que.....immédiatement prévenu la directrice du pensionnat où se trouve votre fillette, de la remettre à la personne qui viendra la chercher de votre part.

Vous avez parfaitement bien fait de prier la Croix Rouge de bien vouloir se charger de son transfert en zone libre, car je ne vois pas par quel autre moyen légal, il vous serait possible de recevoir votre enfant. »



Emile dit Eugène ODILLE est mort le 8 août 1943 suite d'un accident survenu le 5 août 1943. Il semblerait que pour échapper à un contrôle nazi dans le train, il soit monté sur le toit de la locomotive et aurait été tué au passage du train sous un pont ou un tunnel. C'est ce que j'ai entendu dire quand j'étais gamin.

C'est probablement entre le château de Montmaur (Hautes Alpes) où il avait trouvé refuge et œuvrait pour l'évasion des prisonniers de guerre au sein de la Chaîne et Ambérieu-en-Bugey (Ain) où venait d'être accueillie sa fille Irène qu'il a trouvé la mort.

L'acte de décès, cherché en mairie de Bourg-en-Bresse et envoyé par Danielle CHAVET de Bellignat, stipule que : « A Bourg-en-Bresse, le 8 août 1943 à 22 h 40 mn est décédé Boulevard de Brou, n° 47, Emile ODILLE né à Moussey (Vosges) le 23 janvier 1899, surveillant de tissage, domicilié à Moussey (Vosges), fils de Emile ODILLE et de Philomène ALEM époux décédés. Epoux de (sans autres renseignements connus du déclarant). Dressé le 9 août 1943 à 12 h sur la déclaration de François MIGNOT 65 ans, vaguemestre des hospices, domicilié à Bourg.

N° 47 Boulevard du Brou, c'est l'adresse de l'Hôpital Hôtel-Dieu. C'est dans cet hôpital de Bourg-en-Bresse qu'Eugène ODILLE a été admis le 5 août 1943 pour soigner une fracture à la base du crâne, il y décède le 8 août 1943 à 22h40

Les Archives municipales de Bourg-en-Bresse ont transmis par l'intermédiaire d'une amie, Danielle CHAVET de Bellignat (01) la double page du registre admission à l'hôpital le concernant. Registre 932W 2 de l'Hôpital (entrées et sorties des malades civils).

531	Dubois	Jules Joseph	21 Jan. 1875	journalier	Epoux de Lognier Catherine fils de son Claude et de son Germain	Bourg	Ain
532	Sommeret	Robert	17 Mars 1925	lauré	Célibataire, fils de Jean et de Maguire Hélène	Bourg	Ain
533	Givord	Antoine	7 fév. 1891	ouvrier à la mairie	Epoux de Gorce, amette, fils de Jean Antoine et de Jeanne Dorot Marquette	Chalamant	Ain
534	Magraner	Jacq	19 Mars 1918	Monsieur	Belle, fils de son Vincent et de Dolores Bonan	Clairi	Espagne
535	Odille	Emile	23 Jan. 1899	surveillant aux tissages	Epoux de Marie fils de son Emile et de son Alen Philomène	Moussey	Vosges
536	Clavez	Charles Joseph	30 Mai 1871	retraité S.N.C.F	Epoux de Moturel, Louise Augustine, fils de son Joseph et de son Héro, épouse	Courlaux	Jura
537	Vincenzi	Augustin	2 Fév. 1891	domestique	Epoux de Schmitt, Jeanne, fils de son et de Angelini, Hélène	Aléria	Corse
538	Dubouget	André Paul Maurice	21 Juin 1925	lauré	Célibataire, fils de son Paul et de son Marie	Bourg	Ain

Moussey (Vosges) Rue de la Ville	Catavault D. L.	14 Août 43	15 Août 43	14	11	588		
Bourg Rue de la Ville	Arès de l'épaulé et de la son Aléria, gauche D. L.	17 Août 43	21 Août 1943	23	25	588	aug de Bourg	7
1. rue de la Bourg aux Blapier	Gastrectomie, K.O. D. L.	1 Août 1943	27 Août 1943	22	25	588	A. M. G. de l'Union des Bourg	6
Reymont Groupe 128 de B. B.	Ch. L.	1 Août 1943	12 Août 43	7	11	588	Groupe 128 de B. B. à l'Union	6
Moussey Rue de la Ville	Pasture de la base du crâne D. L.	1 Août 1943	8 Août 43	3	11	588		T
Bourg Rue de la Ville	Herminie K.O. D. L.	5 Août 43	24 Août 43	20	11	588		T
Colonges Rue de la Ville	Catavault D. L.	5 Août 43	24 Août 43	29	11	588		T
St Julien Bourg Rue de la Ville	Sinifque D. L.	1 Août 43	10 Août 43	3	24	588	Service du T. Obligatoire	T



Hôpital Hôtel Dieu à Bourg-en-Bresse.

Le corps d'Emile dit Eugène ODILLE fut provisoirement enterré à Bourg-en-Bresse et exhumé le 16 novembre 1948 pour restitution à sa fille, alors seule survivante de la famille.

Marie Philomène ODILLE et son fils Fernand sont incarcérés à La Vierge à Epinal jusqu'au 5 juin 1942, puis transférés à Paris et de là, par le transport du 12 juin 1942, déportés dans les prisons du Reich. Ils comparaissent tous deux devant un tribunal spécial siégeant à Breslau.

Marie Philomène ODILLE née CHARPENTIER sera condamnée à 5 ans de travaux forcés et effectuera sa peine dans divers camps et prisons (Elle cite les trois derniers lieux de détention dans le document qui suit (Archives BAVCC)

Forteresse de Breslau du 1^{er} avril 1944 au 25 août 1944

Forteresse de Jauer du 25 août 1944 au 28 janvier 1945

Forteresse d'Aichach du 22 février au 16 avril 1945

Trois lieux de détention sur les 13 camps, forteresses et prisons qui ont jalonné son parcours carcéral N N . (Nacht und Nebel) (Nuit et Brouillard).

« De Jauer à Aïchach, de la Silésie jusqu'en Bavière, cet hallucinant convoi aura duré 26 jours : du 28 janvier au 22 février 1945 ;

Le 22 février 1945, 222 déportés NN paviennent à Aïchach. Elles ont ainsi parcouru plus de 1300 kilomètres, tantôt à pied (marches de 180 à 200 kilomètres), tantôt en train. »¹²

12 Page 60 du livre « Le Roses d'Aïchach » de Marie José GAREL-MASCONI.



Photo prise à Moosach près de Munich, alors que les déportées venaient de quitter Aïchach. ¹³

Mme Eugène ODILLE se trouve au 1^{er} rang, à gauche.

Document provenant des fonds ABM. Musée de la Résistance et de la Déportation à Besançon transmis par Marie José MASCONI.

Marie Philomène rentrera de déportation, affaiblie, diminuée par les séquelles des pieds gelés. Gravement malade, elle décède le 4 décembre 1947 des suites de sa déportation.

Marie José MASCONI à qui j'ai donné tous les documents en ma possessions ainsi que le résultat de mes recherches concernant Philomène Marie, son mari et ses enfants a fait paraître en mars 2021 dans son livre « Et les femmes se sont levées, portraits de résistantes alsaciennes et lorraines », celui de Marie-Philomène ODILLE avec sous-titre : « Le destin tragique d'une famille de passeurs vosgiens » de la page 69 à la page 75. A lire en pages annexes.

¹³ Photo de groupe transmise par Marie-José MASCONI

715

MINISTÈRE
DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS
ET RÉFUGIÉS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

FICHE MODÈLE 32

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
de _____

DÉPORTÉ POLITIQUE.

NOM en capitales : Cotille
Pseudonyme : _____
Prénoms : Maria
Date et lieu de naissance : 1 février 1902 Fricourt Bas-Rhin
Adresse actuelle : Maussey Vosges
Domicile légal (adresse habituelle) : Maussey
Domicile légal avant l'arrestation : Maussey
Rapatrié le : 24.5.45 Carte N° 534 326 Délivré par : Maulhouse
Quel organisme avait émis l'ordre de paiement de la prime de 5.000 francs : Spinal 29 rue Gambetta
Quel organisme a payé la prime de 5.000 francs : Spinal
Je demande à être payé par le percepteur de la poste de Maussey

Arrêté le : 4 avril 1942 Déporté le : 5 juin 1942

Camp de déportation.	1 ^{er} camp.	2 ^e camp.	3 ^e camp.
<u>Forstheim</u>	<u>Boussan</u>	<u>Yaux</u>	<u>Bischbach</u>
N° matricules.			
N° des blocs.			
Kommando.	<u>1. avril 44 au 25 août 44</u>	<u>25 août 44 au 28 février 45</u>	<u>29 février au 16 avril 45</u>

Dates : _____

Motif de la déportation : Hébergement prisonniers français évadés et albanais

Le soussigné certifie, sous la foi du serment, l'exactitude des renseignements ci-dessus.
Date : 21 janvier 1946 Signature : Cotille Maria

Le contrevenant s'exposerait à des poursuites judiciaires.

Le présent imprimé devant servir, non seulement à payer la prime de déportation mais aussi à établir la carte officielle de déporté politique, l'intéressé devra apposer ci-contre ses empreintes digitales. En outre, il fournira 2 photographies format identité de profil et un certificat de domicile (signature légalisée).
Si l'intéressé ne se présente pas à la Direction départementale, mais traite par lettre, les empreintes seront apposées en présence des autorités municipales ou, si l'intéressé est hospitalisé, des représentants de la direction de l'établissement.

Signature du Maire
ou du Directeur de l'hôpital : Louis Jannin

J. H. 507848. [25020]

Index gauche. Index droit.

Cachet de la Mairie
ou de l'hôpital :

Fernand ODILLE sera traité en tant que déporté N N (Nacht und Nebel) et de ce fait connaîtra des conditions de vie épouvantables dans les prisons et camps du Reich.

Quel fut son parcours : prison de Fresnes jusqu'au 12 juin 1942, transport de Paris à Trèves le 12 juin 1942.

Matricule 4378 au Camp de Hinert,

24 juillet 1942 prison de Wittlich, "Situé près de Cologne. Notamment lieu de prévention des hommes ""NN"" venant d'Hinert et devant être jugés au tribunal de Cologne. "Emprisonné là Jusqu'au 30 avril 1944 (Selon archives d'Arolsen)

30 avril 1944 prison et camp de Breslau

26 et 27 octobre 1944 à KL Gross Rosen (matricule 81096),

15 février 1945 à KL Flossenbourg (matricule 88065)

Fernand ODILLE décède le 10 mars 1945 à Leitmeritz (NE de Prague, près de Theresienstadt).

Dans le livre Nuit et brouillard NN L'opération terroriste nazie 1941-1944 La Vérité, de Karol JONCA et Alfred KONIECZNY (1981) en

page 543 d'où provient la majorité des renseignements cités ci-dessus, il est noté décédé le 10 mars 1945 à Flossenbourg.

En 2009, je n'ai pas trouvé de transcription d'acte de décès sur le registre d'état-civil de Moussey. Je suis allée chercher son acte de naissance à La Broque et la mention de son décès n'était pas indiquée.

J'ai finalement signalé l'absence de transcription de décès.

L'acte de décès a été établi le 25 mars 2013.

La mention « Mort pour la France », sur ma demande a été attribuée le 3 février 2020¹⁴

Irène ODILLE née le 20 novembre 1930 à Moussey, qui a été hébergée après l'arrestation de sa maman et de son frère et la fuite en zone libre de son papa , pendant quelques semaines chez Emile HAOUY à Moussey sera placée durant plusieurs mois à l'orphelinat de la Rédemption Quai de de Dogneville à Epinal avant de pouvoir être transférée en zone libre chez sa tante à Ambérieu où elle pourra voir son papa de temps en temps jusque son terrible accident.

Elle reviendra à Moussey pour retrouver sa maman, rentrée de déportation gravement malade et diminuée.

Irène deviendra totalement orpheline le 4 octobre 1947, elle n'a pas encore 17 ans.

Elle se marie le 8 novembre 1952 à Strasbourg avec Roger André FEND, divorce en 1978, puis se remarie le 22 juin 1990 à Bischheim avec Alfred Joseph WEBER

Irène décède le 4 mai 1991 à Schiltigheim.

14 Documents en pages annexes.

Pour obtenir la mention « Mort pour la France » pour Emile Eugène ODILLE, il faut apporter la preuve qu'Eugène était recherché et qu'il s'est blessé mortellement en voulant éviter un contrôle allemand.

Il faudrait trouver : une coupure de journal qui relate l'accident ou le rapport des secours, pompiers ou autres qui ont pris en charge Eugène blessé le 5 août 1943 ou le rapport d'accident sur la voie SNCF...

Mais on ne connaît pas le lieu de l'accident qui se situe probablement sur l'axe Montmaur à Ambérieu-en-Bugey, si Eugène venait voir sa petite Irène qui était chez sa belle-sœur d'Ambérieu. Trajet ferroviaire possible : Montmaur- Grenoble, puis Grenoble Lyon et enfin Lyon Ambérieu-en-Bugey

L'accident du 5 août 1943 a probablement eu lieu dans un endroit plus proche de Bourg-en-Bresse que de Lyon puisque les secours l'ont transféré à Bourg-en-Bresse.

Danielle CHAVET a fait des recherches aux archives de l'Ain, sans résultat. Les recherches étant difficiles puisqu'on ne connaît pas le nom du lieu de l'accident.

Stèle ODILLE à Moussey, sur le chemin des passeurs.
A 300 m au bout de ce chemin se situait la maison ODILLE.



. Photo de Dominique DIDIER

Voir l'article de presse du 20 octobre 2022, en pages annexes.

ANNEXES

Courriel du 7 septembre 2017 : Demande de Mention mort pour la France pour Philomène Marie ODILLE née CHARPENTIER et courriel du 25 sept. 2017 Réponse pour Demande de mention MPL pour Philomène Marie ODILLE Née CHARPENTIER.

25 septembre 2017 : courrier ONACVG suite à ma demande de mention « Mort pour la France » pour Marie Philomène ODILLE née CHARPENTIER du 7 septembre 2017.

25 septembre 2017 : attribution de la mention « Mort pour la France » pour Marie Philomène ODILLE née CHARPENTIER.

Article du 20 octobre 2022 : Stèle à Moussey.

Branches d'arbres généalogiques.

Rapport KOCH (Archives familiales)

Demande d'enquête sur Marie Philomène par le préfet du Bas-Rhin.

Transcription de l'acte de décès de Fernand ODILLE en 2013 seulement.

Page 9,10 et 11 dans « MOUSSEY 1940-1944 » de Jean-Pierre HOUEL.

Courriel au sujet de l'accueil d'Eugène ODILLE par le commandant MAUDUIT au château de Montmaur..

Le commandant MAUDUIT site <http://lachaine.chez-alice.fr/Mauduitx.htm>

Page 543 du livre « Nuit et Brouillard » 1981 de JONCA et KONIECZNY.

Page 69 à la page 75 du livre de Marie-José MASCONI.

« Et les femmes se sont levées, portraits de résistantes alsaciennes et lorraines » 2021, portrait de Marie-Philomène ODILLE avec sous-titre : « Le destin tragique d'une famille de passeurs vosgiens »

Demande du 7 septembre 2017 : Mention mort pour la France pour Marie Philomène ODILLE

De : liliane jerome [mailto:lalili15145@yahoo.fr]

Envoyé : jeudi 7 septembre 2017 05:39

À : VAUDIN Anne-Marie

Cc : BERGERET Philippe

Objet : Mention Mort pour la France

Madame VAUDIN,

Je me permets de vous exposer le cas d'une personne particulièrement méritante, Philomène Marie CHARPENTIER veuve d'Emile Eugène ODILLE, née le 1 février 1902 à La Broque (Bas-Rhin) membre de la filière des passages entre la vallée de la Bruche (Alsace) et la vallée du Rabodeau(Vosges).

Arrêtée le 7 avril 1942, avec son fils Fernand par la Gestapo pour avoir aidé à l'évasion de nombreux prisonniers de guerre et des Alsaciens fuyant l'oppression nazie, déportée en Allemagne, elle est rentrée mais est décédée le 4 octobre 1947 à Moussey des suites de cette déportation.

Je joins en PJ son acte de décès et 2 documents se trouvant dans son dossier 21 P 606 373 au BAVCC: une attestation établie par le secrétaire de mairie de Moussey le 26 mai 53 et un résumé de renseignements.

Je vous serais infiniment reconnaissante d'étudier avec bienveillance le cas de cette dame qui a payé de sa vie l'aide apportée à des centaines de PG et Alsaciens évadés. Sa mémoire ne mériterait t'elle pas d'être honorée de la mention "Mort pour la France "

La mort de son mari Emile Eugène ODILLE (23 01 1899 Moussey) à l'hôpital de Bourg en Bresse et celle de leur fils Fernand 9 10 1923 à la Broque mort en déportation sont également la conséquence de l'aide que toute la famille apportait aux PG et Alsaciens évadés.

Dans l'attente, recevez Madame, mes respectueuses salutations.

Liliane JEROME

791 Void de Parupt

88470 Nompatelize

09 64 20 29 27

Demande de mention MPL pour Philomène Marie ODILLE Née CHARPENTIER.

VAUDIN Anne-Marie anne-marie.vaudin@onacvg.fr

À : liliane jerome 25 sept. 2017 à 12:03

Bonjour Madame,

La mention « mort pour la France » a été accordée en date de ce jour à Mme Philomène Marie ODILLE Née CHARPENTIER. La notification de cette décision vous est adressée ce jour par courrier. Cordialement.

Anne-Marie VAUDIN

T/ 02 31 38 46 20 (PNIA 821 141 46 20) @/ anne-marie.vaudin@onacvg.fr

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

DIRECTION GÉNÉRALE

11, rue Neuve Bourg l'Abbé / BP 552

14037 Caen cedex www.onac-vg.fr

F/ onacvg

25 septembre 2017 : courrier ONACVG suite à La demande de mention « Mort pour la France » du 7 septembre 2017.



mémoire et solidarité

Département reconnaissance et réparation

Affaire suivie par :
Anne-Marie VAUDIN

T/ 02 31 38 46 20

anne-marie.vaudin@onacvg.fr

N/réf. : 12450 / MPF

Caen, le 25 SEP. 2017

Madame Liliane JEROME
791 Void de Parupt
88470 NOMPATELIZE

Madame,

Vous avez demandé l'attribution de la mention « Mort pour la France » en faveur de madame Philomène Marie ODILLE, née CHARPENTIER le 1^{er} février 1902 à La Broque (Bas-Rhin), décédée le 4 octobre 1947 à Moussey (Vosges).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la mémoire de madame ODILLE sera honorée par l'attribution de la mention « Mort pour la France », le décès étant survenu dans les conditions fixées par l'article L. 511-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Vous trouverez ci-joint la décision établie en ce sens.

Conformément à l'article L. 511-3 de ce même code, j'avise la mairie de Moussey (Vosges) afin qu'il soit procédé à l'inscription de la mention « Mort pour la France » en marge de son acte de décès. Vous pourrez obtenir de cette mairie toutes expéditions de cet acte ainsi complété.

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du département
des droits à reconnaissance et à réparation

Daniel ARNAUD

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Direction générale, Direction des missions, Département reconnaissance et réparation - 11, rue Neuve Bourg l'Abbé - BP 552 - 14037 CAEN CEDEX
T/ 02 31 38 45 06 - F/ 02 31 38 45 84 - @/ www.onac-vg.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

25 septembre 2017 : attribution de la mention « Mort pour la France » pour Marie Philomène ODILLE née CHARPENTIER.



mémoire et solidarité

Caen, le 25 SEP. 2017

ONACVG/DMI/DRR/MPF
Décision favorable
ODILLE Philomène, Marie
N° 2017-208
Dossier n° 12450

**La directrice générale
de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,**

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG), notamment les articles L. 2, L. 511-1 et suivants, L. 612-8, R. 511-1 et suivant et R. 612-11,
Vu l'ordonnance n° 2015-1781 du 28 décembre 2015 relative à la partie législative du CPMIVG,
Vu le décret n° 2016-1903 du 28 décembre 2016 relatif à la partie réglementaire du CPMIVG,
Vu la demande de madame Liliane JEROME reçue le 7 septembre 2017,
Vu les éléments d'information figurant au dossier,

Décide

Article 1 :

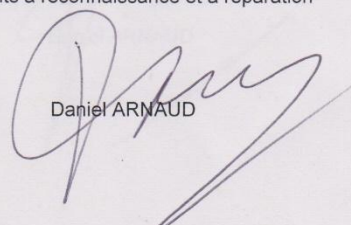
La mention "**MORT POUR LA FRANCE**" est attribuée à :

Madame Philomène, Marie ODILLE,
Née CHARPENTIER le 1^{er} février 1902 à La Broque (Bas-Rhin),
Décédée le 4 octobre 1947 à Moussey (Vosges).

Article 2 :

La directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est chargée de l'exécution de la présente décision.

Pour la directrice générale de l'Office national
des anciens combattants et victimes de guerre,
Par délégation, le chef du département
des droits à reconnaissance et à réparation


Daniel ARNAUD

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Direction générale, Direction des missions, Département reconnaissance et réparation · 11, rue Neuve Bourg l'Abbé · BP 552 · 14037 CAEN CEDEX
T/ 02 31 38 45 06 · F/ 02 31 38 45 84 · @/ www.onac-vg.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20 AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ

MOUSSEY

Une nouvelle stèle érigée sur le Sentier des passeurs

« Passant souviens toi » d'Eugène, Marie et Fernand, qui lors de la Seconde Guerre mondiale, ont apporté leur aide à des évadés et passeurs, au péril de leur propre vie. Une portion d'histoire que le sculpteur Raymond Keller a ancré sur le Sentier des passeurs par la création d'une stèle détaillée.

C'est sur le Sentier des passeurs côté Moussey à environ 300 m de la maison Odille qu'une stèle de 1,50 m a été érigée faisant un rappel du martyr subit par cette famille qui avait nourri, hébergé des évadés, des passeurs lors de la dernière guerre.

Le père, Eugène, avait été fusillé sur place par les Allemands, son épouse Marie et leur fils Fernand de 18 ans emmenés vers les camps de concentration d'où ils ne sont jamais revenus. L'auteur de cette magnifique stèle est le même que celle qui a été érigée près de la borne de l'ancienne frontière à proximité d'un wagonnet qui a servi durant la première guerre à des femmes polonaises réquisitionnées pour faire ce chemin de pierre et dont figure un rappel au centre de la stèle. L'auteur, Raymond Keller, 91 ans, de Molsheim, sculpteur sur pierre et bois et spécialisé plutôt dans le statuaire, a rencontré



La stèle a été inaugurée en présence du sculpteur Raymond Keller et de son épouse Marie-Madeleine.

Gaston Launer lors d'une conférence de celui-ci dans la commune d'Altorf (67), pour ériger cette deuxième stèle à la mémoire de cette famille décimée et dont une simple plaque rappelait ces atrocités.

Cette roche de gré de plus de 500 kg provenant de la carrière de Champenay a été soigneusement choisie par le sculpteur, qui a commencé au printemps 2022 à sculpter à la main cette stèle, sous l'œil attentif et critique bienveillante de son épouse Marie-Madeleine. De ses mains ont surgi la silhouette d'Eugène, prostré, signifiant son

exécution lors de sa fuite, en haut à droite, et en bas à gauche, Marie et Fernand enlacés dans les flammes. Passant souviens-toi de ce chemin construit dans la souffrance mais qui a mené vers la liberté. Sur la plaque on peut lire en lettres gravées dans le gré : « A 300 m au bout de ce passage se trouvait la maison Odille (1939-1945). Pour avoir hébergé et nourri passeurs et évadés, Eugène, Marie Odille et leur fils Fernand (18 ans) ont trouvé la mort, Eugène en s'enfuyant, Marie et Fernand dans les camps de concentration ».

[illegible]

Rapport KOCH vers 1947 (Archives familiales)

--o-- R E S I S T A N C E --o--

--o-- CIRCONSTANCES ARRESTATION ET DEPORTATION --o--

du Gendarme KOCH, Raymond

DANS LA RESISTANCE: 1er Régiment de Chasseurs Vosgiens F.F.I. à compter du 22 Mars 1942.

DEPORTE: le 19 Août 1944 - CAMPS: SCHIRMECK - GAGUENAU

-----oCo-----

* Le 18 Août 1944, à 20 heures, j'ai été arrêté par la Gestapo car je figurais, ainsi que le M.D.L. Chef DEMALINE et mes trois camarades RAPPENECKER, Charles, TEYBER, Joseph et MORELLE, René, sur une liste, destinée aux Officiers du Maquis, tombée entre les mains des Allemands.

Le 19 Août, vers 12 heures, après une nuit passée à la Crèche des Etablissements Laëderich à MOUSSEY, (Vosges) en compagnie d'une quarantaine d'hommes de la localité y compris les notables arrêtés comme nous à titre d'otages, j'ai été conduit en camion automobile au camp de SCHIRMECK et placé immédiatement en cellule, après avoir été dépouillé de tout ce que je possédais, à savoir : mon portefeuille contenant la somme de mille francs (1.000) et d'une montre bracelet d'une valeur de 3.000 francs environ.

Le 20, dans la matinée, j'ai subi un interrogatoire au cours duquel, outre les brutalités dont j'ai été victime (coups de pied et de poing), j'ai été menacé d'être passé par les armes.

Le 23, après nous avoir coupé les cheveux à ras et nous avoir revêtu de vêtements civils, le M.D.L. Chef DEMALINE et moi, ainsi qu'une trentaine de civils, avons été dirigés sur le camp de concentration de GAGUENAU, où nous fûmes astreints à des travaux de terrassements jusqu'à fin Septembre 1944. A cette époque le M.D.L. Chef DEMALINE a été dirigé sur le camp de DACHAU et moi sur le Kommando du cimetière de ROTTENFELDS où je suis resté jusqu'au 6 Avril 1945, date à laquelle j'ai reçu du Secrétaire du Camp, lui même détenu, ma feuille de libération au nom de MARCHAL, Victor qu'il avait réussi à faire signer par le Sturmführer, car la veille, m'étant présenté au bureau avec les autres détenus, il me fut signifié que je ne serais pas libéré en temps que " PARTISAN TERRORISTE ".

En possession de cette feuille, j'ai quitté le camp pour éviter tout contrôle de la Gestapo et me rendis au village de KUPPENHEIM, situé à 7 kilomètres du camp. Là, j'attendis dans une ferme, où je travaillais pour ma nourriture, l'arrivée des troupes de Libération. Le 11 Avril, je fus libéré par le 23ème Régiment D'Infanterie Colonial (1er Bataillon) et rapatrié le 16 du dit à MOUSSEY, par les camions de cette unité.

Durant mes 8 mois de captivité en Allemagne, je n'ai reçu aucun colis de la Croix Rouge. La nourriture se composait d'un quart d'eau teintée le matin et d'une ration de 300 grammes de pain, d'un litre de soupe....claire à midi, d'un petit morceau de margarine et d'un nouveau quart d'eau teintée le soir.

Au cours des heures de travail, 10 heures 1/2 par jour, j'ai reçu plusieurs coups de cravache pour avoir relevé la tête.

Atteint de bronchite, courant Janvier 1945, j'ai dû continuer mon travail sans obtenir les soins que nécessitait mon état.

J'ai été séparé de mes camarades les gendarmes RAPPENECKER, TEYBER et MORELLE à SCHIRMECK le 23 Août 1944 et du Chef DEMALINE à DACHAU le 27 Septembre 1944.

★ Les Gendarmes désignés ci-dessus ont été fusillés au Camp de Strüdoof dans la nuit du 1er au 2 Septembre 1944, le Chef DEMALINE est mort des suites de mauvais traitements à BUCKENVALD le 15 Avril 1945.

Affecté au Poste de Gendarmerie de MOUSSEY, le 16 Décembre 1938, j'ai été désigné pour servir à la prévôté de l'Air N°110, formation que j'ai rejoint le 2 Septembre 1939.

A la suite de la débacle de Juin 1940, l'unité à laquelle j'appartenais s'est repliée en zone libre où je suis resté jusqu'au 10 Octobre 1941. A cette date j'ai rejoint mon poste à MOUSSEY (Vosges) -

Jusqu'au 25 Mars 1942, aucun fait digne d'être signalé n'a marqué mon retour au Poste.

A cette date, prévenu qu'une perquisition devait être faite par la Gestapo, au domicile de M. ODILLE, Eugène, passeur de prisonniers évadés à MOUSSEY, je me suis rendu en compagnie de M. BLAISON, Aimé, garde champêtre, au domicile de M. ODILLE, afin de le prévenir et de l'inviter à détruire tous documents et toutes traces de son activité au service des prisonniers et des Alsaciens évadés. Malgré notre intervention Mme. ODILLE et son fils Fernand, en l'absence de M. ODILLE employé dans la localité. Au cours de leur perquisition, les allemands ne purent découvrir la preuve de l'activité des époux ODILLE.

Environ un mois plus tard, j'ai été prévenu par Mme. Vve MARCOT, débitante à MOUSSEY, que deux prisonniers français évadés venaient de se présenter chez elle et m'a demandé de faire le nécessaire pour leur permettre de regagner la zone libre. A cet effet et sur ma demande M. BLAISON, Aimé, leur a établi les fausses pièces d'identité pour leur permettre de circuler librement. Muni de ces pièces ils ont pu quitter la localité le lendemain et prendre le train en gare de SEMONDES. L'un m'a déclaré être Docteur en Médecine et vouloir se rendre à MARSEILLE et le second dans la région de MONTPELLIER.

Dans le courant de la première quinzaine de février 1944, M. LOVENGUTH, Joseph, demeurant à MOUSSEY, m'a informé que M. CHARPENTIER de Fréconrupt (Bas-Rhin) passeur de prisonniers, lui avait amené 7 Alsaciens évadés et qu'il y avait lieu de les répartir d'urgence dans diverses maisons afin de les soustraire aux recherches de la police allemande. Après entente avec lui, quatre sont restés chez lui et j'ai placé les 3 derniers chez M. SCHMITT, Etienne, Industriel à LE SANLCY, Hameau du Harcholet (Vosges), où ils sont restés 3 jours et ont été ensuite dirigés sur ETIVAL-CLAIRFONTAINE où ils devaient être repris en main par M. LAMBERT, Chef de gare au dit lieu, chargé de les diriger sur une nouvelle destination.

Aucun réfractaire au S.T.O. de MOUSSEY ni du territoire de la circonscription ne fut inquiété, à la moindre menace ils étaient prévenus par nos soins, mes camarades ou moi, du danger qu'ils courraient et pouvaient ainsi prendre toutes dispositions pour se soustraire aux recherches de la police allemande.

Le Maquis existait à MOUSSEY depuis fin Mai 1944. Jamais sa présence n'a été signalée aux Autorités Françaises ni Allemandes. La preuve de notre silence réside dans le fait que tout le personnel de la brigade a été arrêté par la Gestapo le 13 Août 1944 et déporté en Allemagne le 23 du dit à titre de représaille.

Le 17 Août 1944, à la vue des troupes allemandes se disposant à encercler MOUSSEY, j'ai par l'intermédiaire de M. VALENTIN, fait prévenir la garde-chasse FREINE, agent de liaison et de renseignements auprès du G.M.A. d'une attaque en préparation dirigée contre la localité et sans aucun doute contre le maquis. Cet avertissement a permis au maquis de se retirer sans incident car effectivement les allemands entreprirent des recherches en forêt qui demeurèrent vaines.

Le 18 Juillet 1944, HENRI de SAINT-DIE, demeurant rue d'Alsace N°101, agent de la Gestapo, vint à MOUSSEY pour y interroger différentes personnes sur le maquis car, disait-il "JE DOIS Y AVERIR VINGT HOMMES". Surpris de ses agissements, je le poursuivis avec VANCON, Robert, et le rejoignis à la sortie de la localité pour le ramener chez BLAISE, Henri,. Après interrogatoire et fouille, j'ai dû le laisser repartir ne lui ayant rien trouvé de compromettant. J'ai néanmoins prévenu les Chefs du maquis par l'intermédiaire de M. FREINE de la présence à MOUSSEY de cet agent de l'ennemi.

HENRI a été condamné à MORT par la Haute-Cour de Justice de NANCY, en date du 30 Juillet 1946, pour intelligence avec l'ennemi et dénonciation.

Le 15 Août 1944, à la demande du Capitaine RIVIERE, Chef de l'Etat-Major du G.M.A. VOSGES et à l'aide du camion automobile de M. TISSERAND de La-Rochère, accompagné du gendarme MORELLE, et du garde chasse FREINE j'ai escorté et surveillé la constitution du dépôt d'armes transféré au jardin DAVID, sis à MOUSSEY, au lieu dit "POTEAU 41" distant de 2 kilomètres du Lac de La Maix.

Dans la nuit du 12 au 13 Août 1944, eut lieu le Premier parachutage de 11 hommes, d'armes et de matériel, sur le territoire de LE MONT, parachutage auquel ont pris part mes camarades RAPPENACKER, MORELLE, TEYBER et moi. Le lendemain 13 Août à 8 heures, ayant été avisé, par M. ROPP, Cultivateur à LA PETITE-RAON que plusieurs sacs contenant des armes et du matériel avaient été retrouvés aux environs du terrain de parachutage. Immédiatement je m'y suis rendu et ai récupéré ces sacs que j'ai fait ramener à la boulangerie de la Coopérative de MOUSSEY, par M. STOCKY, Pierre, au moyen d'un tombereau attelé d'un cheval que j'ai accompagné sur tout le parcours. Les parachutistes ont ainsi pu rentrer en possession de leur matériel.

Contrairement aux ordres donnés par le Gouvernement de VICHY, le parachutage ci-dessus relaté ne fut dénoncé aux Autorités et si les allemands en ont soupçonné l'existence j'ai tout lieu de croire qu'ils n'en eurent pas la preuve, car, jamais au cours des interrogatoires qu'ils m'ont fait subir à SCHIRLECK, ils ne m'ont donné de précision à ce sujet.

Les services rendus à la cause de la LIBERATION n'ont à aucun moment, nécessité une interruption de service quelconque. Ceci sur ordre des :

- Colonel BOURGEOIS, Alias MAXIMILIEN, envoyé spécial du Général KOENIG.
- Commandant MARCEAU
- Capitaine RIVIERE, Chefs de l'Etat-Major du G.M.A.

1953 Note de renseignements suite à demande d'enquête sur Philomène Marie
par le préfet du Bas-Rhin.

NOTE DE RENSEIGNEMENTS

Objet: a/s. de la demande formulée par la nommée FEND Irène née ODILLE, domiciliée à STRASBOURG-ROBERTSAU, 1, chemin Hechner, qui sollicite l'attribution du titre de déporté-résistant en faveur de feu sa mère, Mme ODILLE Marie, demeurant en dernier lieu à MOUSSEY, rue du 24-Septembre.

Référence: Demande d'enquête AC/DIR du 3.9.1953 de M. le Préfet du Bas-Rhin - Cabinet -.

ODILLE Marie Philomène née CHARPENTIER, le 1^{er} février 1902 au hameau de FRECONRUPT, commune de LABROQUE (Bas-Rhin), des feus Jean et Victorine VOGLER, est française par réintégration. Son mari, Eugène ODILLE, décéda accidentellement en août 1943 à BOURG en Bresse (Ain), où il s'était réfugié pour se soustraire à son arrestation par la Gestapo. Deux enfants, Fernand, mort en déportation, et Irène épouse FEND, résidant à STRASBOURG-ROBERTSAU, 1, Chemin Hechner, sont issus de cette union.

La veuve ODILLE Marie née CHARPENTIER, de profession fileuse, habita depuis avant la guerre, avec les siens, à MOUSSEY (Vosges), rue du 24-Septembre.

Elle et son époux firent partie, dès juin 1940, d'une filière de passeurs. Ils accueillirent, hébergèrent et facilitèrent l'évasion et le passage en France d'environ 2.000 prisonniers de guerre français évadés et d'Alsaciens qui tentèrent de se soustraire à l'emprise du régime national-socialiste.

L'intéressée et son fils furent appréhendés dans la matinée du 7 avril 1942, en l'absence du mari, à la suite d'une perquisition qui dura plusieurs heures, et transférés au siège de la Gestapo à EPINAL (Vosges). Il leur fut reproché d'avoir facilité l'évasion des prisonniers et des Alsaciens et d'avoir contrecarré l'effort de guerre allemand.

La Gestapo fut mise au courant de l'activité des membres de la famille ODILLE à la suite d'une dénonciation faite à la Kommandantur d'EPINAL par un nommé GUTT Robert, prisonnier évadé, originaire de BORDEAUX (Gironde), où il habitait 98, rue de la Bastille, et qui avait été hébergé et recueilli par les intéressés. Ce dernier fut condamné, après la Libération, par le Tribunal Militaire de METZ, à deux ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

Après un bref séjour à la prison d'EPINAL, la femme ODILLE fut transférée à PARIS, puis déportée en Allemagne. En juillet 1944, elle comparut, en même temps que son fils, devant un tribunal spécial siégeant à BRESLAU, qui la condamna à 5 ans de travaux forcés. Elle fut successivement internée dans 13 camps de concentration et diverses maisons central. Au moment de sa libération, la veuve ODILLE se trouvait à MUNICH (Bavière). .../...

- 2 -

Libérée en mai 1945 par les troupes alliées, l'intéressée, qui avait eu les pieds gelés, était gravement malade, lorsqu'elle fut rapatriée en juin 1945. Elle décéda des suites des violences et des privations subies au cours de sa déportation, le 4.10.1947, à MOUSSEY (Vosges).

Il lui fut attribué, à titre posthume, le 20 mars 1951, la Médaille des Passeurs, et le 7 mars 1953, la Médaille de la Reconnaissance Française.

Les mérites qu'elle s'est acquis par son activité de résistante firent l'objet d'un article élogieux dans l'"Est-Républicain", lors de ses obsèques.

KL91903

ÉTAT CIVIL



N° 5
Transcription du décès de
Fernand ODILE
21 ans
10 mars 1945

Le dix mars mil neuf cent quarante-cinq est décédé à
Leitmeritz (Allemagne), **Fernand ODILE**, né à La
Broque (Bas-Rhin) le 09 octobre 1923, domicilié en
dernier lieu à Moussey (Vosges) rue du 24 Septembre,
fils de Emile ODILE et de Philomène Marie Odile
CHARPENTIER. -----

Le présent acte a été dressé à PARIS, le 25 mars
2013 par nous Daniel ARNAUD, Adjoint au Directeur
des Missions de la Direction Générale de l'Office
National des Anciens Combattants et Victimes de
Guerre, conformément aux dispositions de
l'ordonnance du 30 octobre 1945 (article 3) insérée au
Journal Officiel du 31 octobre 1945, sur la base des
éléments d'information contenus dans le dossier qui
nous a été présenté ce jour.-----

Transcription faite par Nous, Bertrand KLEIN, Maire de
Moussey, le trois avril deux mil treize.-----

"Mort en déportation"
dont mention le 08.09.2014

Demande mention "Mort pour la France" pour Fernand ODILLE né le 9 octobre 1923 à La Broque (67)

Yahoo/caen archives mentions

liliane jerome

Expéditeur :lalili15145@yahoo.fr

À :VAUDIN Anne-Marie,BERGERET Philippe

lun. 11 nov. 2019 à 08:12

Madame VAUDIN et Monsieur BERGERET ONACVG,

Je vous serais infiniment reconnaissante d'étudier la possibilité d'attribuer la mention « Mort pour la France » à Fernand ODILLE né le 9 octobre 1923 à La Broque (Bas-Rhin).

Ci-joint la transcription de son décès.

Et la page 543 du livre "Nuit et Brouillard" de Karol JONCA et Alfred KONIECZNY où est noté son parcours depuis la prison de Fresnes.

A signaler que Fréconrupt qui est souvent noté pour lui comme lieu de naissance est un quartier de la commune de LA BROQUE (67)

Avec mes remerciements.

Cordialement

Liliane JEROME

[Télécharger toutes les pièces jointes sous forme de fichier .zip](#)

o

ODILLE Fernand 9 octobre 1923 à La Broque (67) + 10 mars 1945 Flossenbourg.jpg

631.6kB

3 février 2020 attribution de la mention « Mort pour la France »



mémoire et solidarité

Département reconnaissance et réparation
Bureau des mentions, des droits dérivés
et des procédures spécifiques

Affaire suivie par :
Brigitte BLOTTIERE

T/ 02 31 38 46 55

brigitte.blottiere@onacvg.fr

N/réf. : DGONACVG/DRR/MPF/ 13883

Caen, le - 3 FEV. 2020

Madame Liliane JEROME
lalili15145@yahoo.fr

Madame,

Vous avez demandé l'attribution de la mention "Mort pour la France" en faveur de Monsieur Fernand ODILE, né le 9 octobre 1923 à La-Broque (Bas-Rhin), décédé le 10 mars 1945 à Leitmeritz (Allemagne).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la mémoire de Monsieur ODILE sera honorée par l'attribution de la mention "Mort pour la France", le décès étant survenu dans les conditions fixées par l'article L. 511-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Vous trouverez ci-joint la décision établie en ce sens.

Conformément à l'article L. 511-3 de ce même code, j'avise la mairie de Moussey (Vosges) afin qu'il soit procédé à l'inscription de la mention "Mort pour la France" en marge de son acte de décès. Vous pourrez obtenir de cette mairie toutes expéditions de cet acte ainsi complété.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du département
reconnaissance et réparation

Franck LECONTE

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Direction générale, département reconnaissance et réparation - 11 rue Neuve Bourg l'Abbé - BP 552 - 14037 CAEN CEDEX
T/ 02 31 38 45 06 - F/ 02 31 38 45 84 - @/ www.onac-vg.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



mémoire et solidarité

Caen, le - 3 FEV. 2020

DGONACVG/DRR/MPF
Décision favorable
ODILE Fernand
N° 2020-52
Dossier n° 13883

**La directrice générale
de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,**

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG), notamment les articles L. 2, L. 511-1 et suivants, L. 612-8, R. 511-1 et suivant et R. 612-11,
Vu l'ordonnance n° 2015-1781 du 28 décembre 2015 relative à la partie législative du CPMIVG,
Vu le décret n° 2016-1903 du 28 décembre 2016 relatif à la partie réglementaire du CPMIVG,
Vu la demande de Madame Liliane JEROME reçue le 11 novembre 2019,
Vu les circonstances du décès,

Décide

Article 1 :

La mention "**MORT POUR LA FRANCE**" est attribuée à :

Monsieur Fernand ODILE
Né le 9 octobre 1923 à La-Broque (Bas-Rhin)
Décédé le 10 mars 1945 à Leitmeritz (Allemagne).

Article 2 :

La directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est chargée de l'exécution de la présente décision.

Pour la directrice générale de l'Office national
des anciens combattants et victimes de guerre,
Par délégation, le chef du département
reconnaissance et réparation


Franck LECONTE

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Direction générale, département reconnaissance et réparation · 11 rue Neuve Bourg l'Abbé · BP 552 · 14037 CAEN CEDEX
T/ 02 31 38 45 06 · F/ 02 31 38 45 84 · @/ www.onac-vg.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA FAMILLE EUGENE ODILLE

Concernant ces faits, je peux les écrire avec une grande précision puisqu'ils se sont passés dans le quartier que j'habitais. De plus, j'ai eu la chance de retrouver en mars 1989, après quelques recherches, la fille Irène que j'avais perdue de vue depuis 1947 ou 1948, et qui est la seule rescapée de la famille.

La famille Odille habitait la maison se trouvant au dessus de chez Cablé, juste sous la forêt(Maugé aujourd'hui). C'était un maillon de la chaîne de passage des prisonniers évadés voulant regagner leur pays ou les troupes françaises combattantes. La maison était parfaitement bien située sous le bois et presque au bout du "sentier jaune". Les passeurs qui venaient de La Broque-Schirmeck, accompagnant les évadés, montaient par Salm et la Haute Loge. Il fallait faire attention aux patrouilles à la frontière. Ces hommes acheminaient ces évadés sans recevoir de rétribution et le faisaient par patriotisme. De plus, il était facile aux allemands d'introduire un des leurs dans la filière et ainsi connaître les personnes qui faisaient partie du réseau. Ce fut probablement ce qui arriva pour Odille.

Le mardi 7 avril 1942 (mardi après Pâques), à 10H30, deux allemands et deux civils, sûrement des français à la solde des allemands, arrivèrent par surprise chez Odille, trouvèrent Marie Odille, son fils Fernand âgé de 18 ans et la fille Irène qui en avait 12. Eugène Odille était à son travail, à l'usine.

Deux personnes évadées, qui faisaient halte à ce moment là, purent s'échapper de justesse. Une personne du quartier alla prévenir Eugène que les allemands étaient chez lui. Celui-ci se cacha dans les sous sols de la maison commune près de l'église. Les allemands effectuèrent une perquisition en règle dans la maison, arrachant même des lames de parquet pour visiter sous les planchers.

Les allemands attendaient Eugène pour le "cueillir" vers midi, revenant de son travail. Ils étaient très bien renseignés et connaissaient le surnom d'Odille " Kiki". Ne voyant rien venir, les deux civils emmenèrent Irène chercher du pain à la coopérative en faisant attention à la conversation qu'elle pouvait avoir avec les personnes qui la rencontraient. De retour à la maison, Eugène Odille ne s'étant pas présenté, les allemands dirent à Marie Odille, "Vous, on vous emmène ainsi que votre fils, la

gamine, on la laisse, nous viendrons la chercher plus tard". Marie et son fils Fernand partirent sans aucun bagage. Il était environ 14 ou 15 H.

Mr. Jules Py, maire, qui avait appris ce qui se passait dans le quartier et l'arrestation manquée d'Eugène Odille, montait à pied la rue du Fossé.

Il m'appela au passage. Nous passâmes chez Emile Haouy où s'était réfugiée Irène. Il y avait là un neveu d'Odille âgé de 16 ou 17 ans. Nous sommes allés à la maison Odille. Sur les indications d'Irène, Mr. Py prépara une valise et un sac à dos avec du linge et le nécessaire pour le voyage dans l'intention de la fuite d'Eugène Odille.

Mr. Py nous chargea, le neveu d'Odille et moi-même, de porter ces bagages à Eugène à la maison commune. Il était alors 17 ou 18 H. Nous sommes passés par le chemin le plus caché, notamment par le sentier le long du canal du Jacquard.

Dès qu'Eugène Odille fut pourvu du nécessaire, il prit le chemin de la France libre. Je ne sais combien de temps il mit pour atteindre la ligne de démarcation.

Là, il fit le passeur entre la France occupée et la France libre, de même que le trafic du marché noir. Sa zone d'action était le Jura et l'Ain. Caché sur le tender d'une locomotive, pour éviter la surveillance des allemands qui avaient envahi la zone libre le 11 novembre 1942, il fut tué au passage d'un pont le 8 août 1943.

Enterré à Bourg en Bresse, son corps fut ramené à Moussey après la guerre.

Marie et son fils Fernand furent déportés.

Fernand a été vu à Trèves puis à Breslau et disparut dans les camps de concentration.

Marie revint très diminuée de son séjour en Allemagne. Elle venait souvent chez nous. Elle avait tellement souffert que lorsqu'elle racontait ce qu'elle avait subi, elle se mettait à pleurer.

Rentrée en juin 1945 et trop affaiblie, elle mourut le 4 Octobre 1947.

Quant au sort d'Irène, restée seule à 12 ans, elle fut recueillie par les voisins, Mr. et Mme Haouy, où elle resta deux mois.

Dans la famille, oncles ou tantes, personne n'osait l'héberger, de crainte de voir les allemands venir faire une visite puisque ceux-ci avaient dit qu'ils reviendraient la chercher.

Après son séjour chez Haouy, elle fut placée à l'orphelinat à Epinal (8 jours) puis dans une annexe à Forge Neuve près de Darney (9 mois). Sur décision de sa famille et pour l'éloigner des Vosges, elle fut envoyée par la Croix Rouge chez une tante à Amberieux (mars 1943).

Là, elle put revoir son père qui se cachait mais qui fut tué comme cité plus tôt en août 1943.

Au retour de sa mère, Irène revint à Moussey mais se trouvant seule après octobre 1947, fut placée à Monthureux sur Saône et est revenue ensuite chez sa tante à Wackenbach puis travailla à Strasbourg.

Quarante trois ans après ces événements, j'ai retrouvé Irène Odille dans la banlieue de Strasbourg.

Irène Odille, âgée de 60 ans, est décédée le 4 Mai 1991.

2015 Courriel au sujet de l'accueil d'Eugène ODILLE par le Commandant MAUDUIT

AMIOT Pierre <pierreamiot8@orange.fr>

À :lalili15145@yahoo.fr

lun. 7 déc. 2015 à 18:25

j'ai récupéré 424 lettres reçues par Antoine Mauduit.

- réponses à des demandes où informations diverses.
- suite à des invitations à des réunions à Montmaur, réponses des invités
- etc.

J'ai, il y a plusieurs années, procédé à un dépouillement et saisi les informations dans une base de données.

Je n'ai conservé que quelques originaux.

Dans ma base de données je trouve une lettre dans laquelle le nom de "Odille" est mentionné.

date: 21/07/1942

Expéditeur: Madame A Maurer

Villa Bernard

Valras Plage

En résumé j'ai noté :

expulsé d'Alsace.

au sujet engagement de Monsieur Odille pour fin juillet- début août.

cette lettre avait été envoyée à Fréjus où Antoine séjournait avant Montmaur.

Merci pour la copie les documents en votre possession.

Cordialement

Le commandant Mauduit Fondateur de l'association « La Chaîne »

Déporté à DORA

mort à Bergen Belsen



Par Pierre AMIOT. <http://lachaine.chez-alice.fr/Mauduitx.htm>

Antoine Mauduit est l'oncle de ma femme, en 1941 il a créé un maquis dans les Hautes-Alpes "La Chaîne", arrêté en janvier 1944, il est mort en déportation. Je présente dans les pages suivantes une petite biographie.

Vous avez peut-être un membre de votre famille, votre père, votre oncle ou autre qui a appartenu au maquis "La Chaîne" ou connu le commandant Mauduit. Vous disposez de quelques documents ou informations et vous souhaitez les partager et les compléter, alors venez vous associer à mes recherches !

Une première version de ce site a permis d'établir des contacts avec des membres de la famille d'anciens de la "Chaîne" ou de résistants. En général, ces personnes ont découvert après le décès d'un proche quelques renseignements mais n'ont pas les réponses à leurs interrogations. Elles ont manifesté le désir de réaliser un document regroupant l'histoire de "la Chaîne" et des maquis dans les Hautes-Alpes. Un travail reste à faire !

Le contenu des éditions précédentes a été repris dans d'autres sites sans apporter d'informations complémentaires sans même citer leurs sources. Dans la page suivante, vous trouverez une édition simplifiée. Pour plus d'informations, vous pouvez toujours me contacter à l'adresse suivante.

pierreamiot8@orange.fr

Le commandant Mauduit (dit Banne)

Antoine Vandersteen Mauduit Larive est né le 8 février 1902 au Chesnay, petite ville proche de Versailles (Yvelines). Il est le sixième d'une famille de 10 enfants, résidant au Chesnay avant 1900.

En 1920 à la sortie de l'école c'est à dire à 18 ans, il devance l'appel et s'engage pour 3 ans dans l'armée coloniale. Il est rapidement nommé caporal puis sergent fourrier. Il quitte l'armée en juin 1923 avec le grade de lieutenant de réserve.

Il exercera une activité commerciale dans la distribution et la fabrication de peinture. Néanmoins prenant conscience de l'affaiblissement de la puissance militaire de La France, en 1935, il cherche à intégrer l'armée comme officier. La voie normale ayant échoué, il s'engage le 8 avril 1935, sous une fausse identité, dans la Légion étrangère à Sidi-Bel-Abbès. Inscrit au peloton d'élèves caporaux, il est nommé caporal et obtient le brevet de mitrailleur d'élite. Il dévoile alors sa véritable identité et demande son incorporation comme officier. Ce qui lui est refusé, il quitte la Légion étrangère avec regret. Il devient alors agriculteur et crée une ferme coopérative.

En septembre 1939, il est mobilisé avec le grade de lieutenant, au 433^e Régiment de pionniers, il est ensuite muté au 12^e Régiment étranger d'infanterie (*légion étrangère*). Ce régiment est formé au village : La Boisse, dans l'Ain.

En 1940, avec sa section, il est chargé de défendre un embranchement de routes et un pont à Crouy-sur-Marne Son groupe tient bon, les Allemands ne passent pas. Mais les autres groupes qui le flanquent ont cédé. Mauduit est cerné avec ses hommes et doit se rendre. Il est fait prisonnier à Nanteuil le 12 juin 1940.

Comme officier Mauduit se retrouve dans l'Oflag V A de Weinsberg (près de Stuttgart). La documentation et les témoignages sont nombreux concernant ce camp. De nombreux officiers y ont séjournés.

Plusieurs se sont évadés, d'autres ont été libérés mais la plupart sont restés prisonniers jusqu'à la libération 1945.

Dans ce camp, les officiers français prisonniers étaient originaires de toutes les régions de France, il y avait quelques algériens, indochinois, malgaches.

Comme la plupart des prisonniers dans les camps, Antoine Mauduit n'a pas entendu l'appel du général de Gaulle, et comme bien d'autres il est d'abord favorable à la politique du maréchal Pétain, le vainqueur de Verdun, à qui il fait entière confiance. Mais après l'entrevue de Montoire, il rejette toute idée de collaboration avec l'ennemi. Un jour, dans un colis, il trouve un petit sachet contenant de la terre de France. Sur cette poignée de terre, huit hommes qui refusent la défaite et le joug de l'occupation allemande, prêtent le serment de chercher à s'évader par tous les moyens et de se regrouper en France pour continuer la lutte contre l'occupant. Ils seront les premiers membres d'un mouvement secret de résistance qu'ils baptisent « La Chaîne ».

Comme mot d'ordre ils choisissent :

« La croix ancrée vaincra la croix gammée ».

En tant qu'officier des troupes coloniales, Antoine Mauduit fait partie du contingent d'officiers libérés au début de 1941, pour rejoindre l'armée de l'armistice et renforcer

l'encadrement des unités chargées de la défense des colonies françaises attaquées par les Britanniques et l'armée de la France. Libéré, il se retrouve en France le 8 juillet 41. Il est affecté au 65^e régiment d'infanterie stationné à Avignon, puis aux troupes coloniales de Fréjus.

Il rencontre des amis, d'anciens prisonniers et crée une première exploitation agricole qu'il installe au Bonfin près de Fréjus. Ce domaine est composé de 3 hectares de vigne, de terrains incultes et d'une maison. Il constitue une agricole.

Durant sa captivité, grâce à l'abbé Perrin, un autre officier prisonnier comme lui, il avait découvert la dévotion à Notre-Dame de la Salette et le message de la « Dame » aux enfants à qui Elle apparut en 1856.

« La vierge aux Chaînes, délivrez les prisonniers » ...

Comme il l'a promis devant ses camarades à Weinberg, il effectue à pied les 45 km qui séparent Montmaur du sanctuaire de La Salette (près de Corps, dans l'Isère).

Il cherche à se faire démobiliser et n'attend pas sa libération pour créer un centre de repos pour prisonniers libérés ou évadés qu'il plantera au château de Montmaur (Hautes Alpes, village entre Gap et Veynes) et qui deviendra officiellement l'association « La Chaîne », en juin 1942 (zone non occupée à cette époque).

D'abord centre d'accueil de prisonniers libérés ou évadés, Montmaur devient rapidement un centre clandestin qui fournit des faux papiers et des plans d'évasion qui sont expédiés dans les camps grâce à un réseau très fermé. Parallèlement Antoine Mauduit établit de nombreux contacts dans toute la France avec des personnalités appartenant au milieu « prisonniers » qui désapprouvent la politique de collaboration.

Le 29 janvier 1944, le commandant Mauduit se trouve dans le village du Saix, près de Veynes. À 4h30 du matin, le village est encerclé par les Allemands et les miliciens qui entrent dans toutes les habitations et en font sortir les hommes. Antoine Mauduit s'enfuit par une fenêtre, s'éloigne et attend que les Allemands abandonnent les lieux. Il veut rejoindre Montmaur le plus rapidement possible afin de donner l'alerte. Le calme lui semblant revenu, il repart et se dirige vers une ferme. Mais des chiens en aboyant, signalent sa présence à un poste de guet tout proche. Il est alors arrêté et frappé sauvagement. Sept autres personnes sont arrêtées avec lui.

Pourquoi, subitement cette arrestation ? Dans les archives, on constate fin janvier que Mauduit est inquiet, il constate des anomalies dans le fonctionnement de son maquis. Par ailleurs la gestapo connaissait les activités de "la Chaîne" depuis 1943. Je me demande si cette arrestation n'a pas été initialisée discrètement par d'autres mouvements de résistance interne qui ne partageaient pas les idées et prérogatives d'Antoine.

Antoine Mauduit est transféré à Marseille à la prison des Beaumettes, puis le 19 avril 1944, il est dirigé sur Compiègne où il reçoit le matricule n° 51257. Le 12 mai 1944, il est envoyé à Buchenwald. Pendant son transfert, il tente de s'évader mais toutes les tentatives sont déjouées par les S.S. En juillet 1944, il est envoyé au camp de Dora où l'on fabrique les fusées V1 et V2. Il travaille dans le tristement célèbre tunnel.

A l'approche des troupes alliées, il est transféré à Bergen-Belsen. Dès la libération du camp, bien que très affaibli, le commandant Mauduit participe avec Pierre Bollaert à l'organisation du rapatriement des déportés. Il sert d'interprète. Sur la route du retour, son état de santé s'aggrave brusquement. A la première étape, ses amis le font hospitaliser à l'hôpital de Sulingen où il décède le 9 mai 1945.

Enterré dans une sépulture provisoire au cimetière protestant luthérien de Sulingen, son corps fut rapatrié à Montmaur, le 29 avril 1949 et inhumé dans un tombeau érigé sur la colline Sainte Philomène. Les anciens de « La Chaîne » organisent chaque année, une cérémonie commémorative.

Le commandant Mauduit a été décoré par décrets signés du Général de Gaulle :

- de la médaille de la Résistance le 3 avril 1944
- de la croix de guerre avec palme le 11 novembre 1944.

Emission télévisée du 22/04/2008 : « Mitterrand à Vichy ».

Dans cette émission, Serge Moati et Christophe Barbier présentent le commandant Mauduit sous un aspect qui n'est pas conforme à la réalité telle que j'ai pu la découvrir grâce à mes recherches.

Le personnage qui tenait le rôle de Mauduit n'avait aucune ressemblance. Il suffit de regarder la photographie jointe en page d'accueil, l'homme aux chaussettes blanches recherché par la Gestapo en 1944. Quant au château, il n'était même pas celui de Montmaur, qui aujourd'hui appartient au conseil régional.

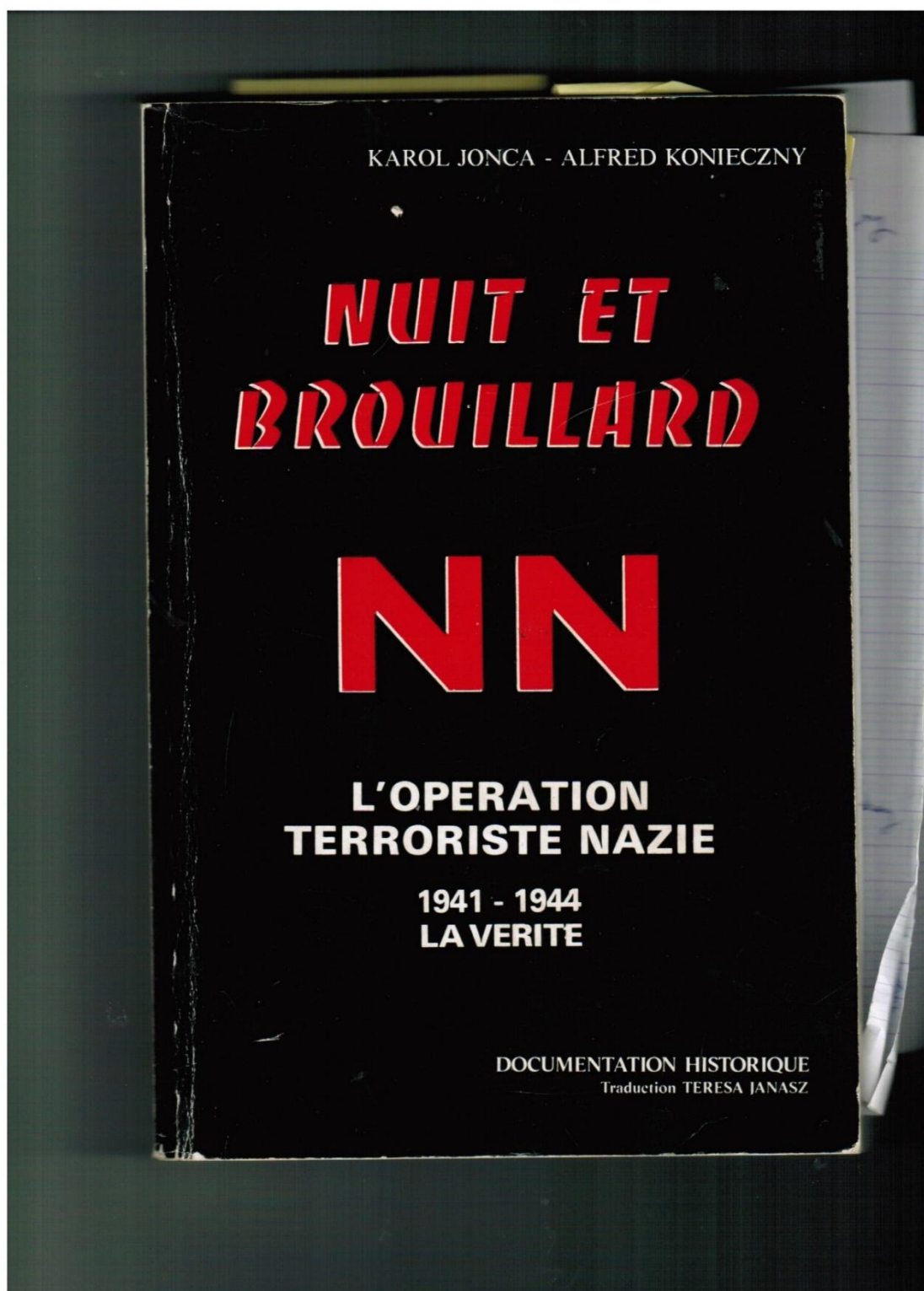
Cette émission (fiction !) s'intéressait à François Mitterrand et ses relations avec Vichy. J'ai regretté que le commandant Mauduit ne soit pas mieux présenté.

Le texte de mon site internet ne mentionne pas les rencontres de François Mitterrand avec Mauduit en 1942 ou encore les hommages rendus par le ministre puis le président.

Quelques livres concernant la biographie de François Mitterrand mentionnent les rencontres avec le maquis de Montmaur et la fondation des mouvements prisonniers. Par exemple le livre de Pierre Péan, « Une jeunesse française ». Péan mentionne aussi le docteur Fric (frère d'arme de Mauduit à la légion étrangère en 1940). Le docteur Fric (Clermont-Ferrand) sera député, remplaçant du président Valérie Giscard d'Estaing. C'est en effet le premier à accompagner Mauduit dans son engagement prisonnier.

contact: pierreamiot8@orange.fr

Fernand ODILLE en page 543 du livre « Nuit et Brouillard » paru en 1981 de JONCA et KONIECZNY



NOURLOT Julien, 25-9-1919, 22-12-1944 à KL Gross-Rosen (n° 89503), AL Gassen, 5-3-1945 à KL Buchenwald (komando Leipzig, n° 135251).

NUGUES Pierre, 5-10-1924 Chatain, Hinzert, 15-10-1943 à Wittlich, 2-8-1944 à Breslau, Sonnenburg, KL Sachsenhausen, 16-2-1945 à KL Mauthausen (n° 131630), 25-3-1945 à komando Gunskirchen, komando Ebensee.

NURENBURG Alois, 28-12-1914 Klein Mövern, arrêté le 2-12-1943, Fresnes, 26-4-1944 à KL Natzweiler (n° 12207), 15-6-1944 à Brieg, KL Gross-Rosen, 11-2-1945 à KL Mittelbau (n° 113614).

ODILLE Fernand, 9(19)-10-1923 Freconrupt, Fresnes, 12-6-1942 à Trèves, Hinzert (n° 4378), 24-7-1942 à Wittlich, 30-4-1944 à Breslau, 26/27-10-1944 à KL Gross-Rosen (n° 81096), 15-2-1945 à KL Flossenbürg (n° 88065), décédé le 10-3-1945 à Flossenbürg.

OLD Roger, 24-8-1918 Epernon, arrêté le 6-4-1943 à Guernesey, 13-4-1943 à Saint-Brieuc, 10-6-1943 à Fresnes, 25-6-1943 à Trèves et Hinzert (n° 6852), 15-10-1943 à Wittlich, 13-10-1943 à Gross-Rosen, 17-12-1943 à Kamenz, 16-3-1945 à Dachau (n° 146109).

OLLAGNIER Lucien, 23-9-1902 Paris, 15-10-1943 à Wittlich.

ONCIAUX Raymond, 8-11-1913 Givet, 13-8-1942 à Wittlich, 15-4-1943 à Köln.

ONDELLA Pierre, 30-6-1914 Rambervillers, 13-8-1942 à Wittlich, 12-8-1943 à Berlin-Tegel.

ORBILLOT André, 29-9-1922 Poussay, 22-9-1942 à Wittlich, 8-4-1943 à Köln.

ORBILLOT Lucien, 29-9-1922 Poussay (Vosges), 10-7-1943 à Wittlich, 29-9-1943 à Sonnenburg.

O'REILLY Farell.

ORION René, 25-12-1897 Paris, arrêté le 30-8-1941, Cherche-Midi, juillet 1942 à Landsberg, 17-9-1942 à Berlin-Moabit, 10-12-1942 à Sonnenburg, 14-11-1944 à KL Sachsenhausen (n° 117285, komando Heinkel).

ORLANDI Charles, 18-1-1922, en janvier 1944 à KL Natzweiler (n° 7160), 19-4-1944 à Wohlauf.

ORSATTI Venturino, 5-4-1920 Felonica, arrêté le 2-12-1943, Fresnes, 26-4-1944 à KL Natzweiler (n° 12208), 15-6-1944 à Brieg, ca 13-10-1944 à KL Gross-Rosen (n° 65985), décédé le 20-12-1944 à Gross-Rosen.

ORSINI Jean-Baptiste, 25-5-1916 Paris (14^e), victime de l'action « Porto », en décembre 1941 à Fresnes, Essen, 22-7-1942 à Wittlich, 18-9-1943 à Wohlauf, 3/14-10-1944 à KL Sachsenhausen (n° 107580), 8. SS-Eisenbahnbaubrigade Stuttgart, 29-11-1944 à KL Mittelbau (n° 100824).

Philomène Marie ODILLE dans le livre de Marie-José MASCONI :

« Et les femmes se sont levées, portraits de résistantes alsaciennes et lorraines »
paru en 2021



MARIE-PHILOMÈNE ODILLE

Le destin tragique d'une famille
de passeurs vosgiens

ARCHIVES DE CAIN
DOSSIER DE MARIE-PHILOMÈNE ODILLE
n° 21P606373 DAVCC



En 1947, quelques semaines avant sa mort.

En procédant à des recherches dans les archives du musée de la Résistance et de la Déportation à Besançon, lorsque j'ai découvert sur la liste de la Longue Marche le nom d'Odile Eugène, j'ai été interpellée par sa commune d'origine : Moussey. Cette localité vosgienne est située dans la vallée du Rabodeau, vallée d'aboutissement de très nombreuses filières d'évasion alsaciennes.

Pour en savoir plus, je me suis mise en relation avec le maire de Moussey. La réponse arriva rapidement : on ne connaissait pas d'Odile Eugène à Moussey... Par contre, une Marie-Philomène Odille née Charpentier qui avait été arrêtée par les nazis et déportée en Allemagne en 1942.

J'ai alors contacté Liliane Jérôme, qui mène des recherches sur les arrestations et déportations de la vallée du Rabodeau, et nous avons élucidé le mystère : Marie-Philomène Odille et Odile Eugène étaient bien une seule et même personne !

Marie-Philomène (1902-1947) et son mari Eugène Odille sont tous deux employés à l'entreprise de tissage Laederich. Ils habitent avec leurs deux enfants, Fernand et Irène, dans une ferme isolée à l'orée de la forêt, à l'entrée de la commune de Moussey. Cette maison se trouve sur le lieu de passage de filières d'évasion venant d'Alsace et empruntant la vallée de la Bruche. Les Odille font partie de la chaîne de passeurs de Michel Ferry, habitant de La Claquette. Personnes au grand cœur, les Odille accueillent sans méfiance passeurs et évadés, accompagnés ou solitaires. Ils les hébergent, les nourrissent, puis ces derniers sont menés à la

ET LES FEMMES SE SONT LEVÉES

gendarmerie où les fonctionnaires complices leur délivrent de faux papiers.

Le 7 avril 1942, sur dénonciation d'un prisonnier de guerre bordelais qui venait d'être hébergé par la famille Odille, les autorités nazies perquisitionnent la ferme pendant plusieurs heures. Eugène a le temps de se cacher dans les bois environnants puis de s'enfuir et de se réfugier en zone libre. Marie-Philomène et son fils de 19 ans sont arrêtés et transférés au siège de la Gestapo à Épinal où il leur est reproché d'avoir « facilité l'évasion des prisonniers et des Alsaciens et d'avoir contrecarré l'effort de guerre allemand ».

Marie-Philomène et son fils sont incarcérés jusqu'au 5 juin 1942 à la prison d'Épinal puis transférés à Paris et déportés dans les prisons du Reich.

Après une longue itinérance, la faisant transiter par une dizaine de *Zuchthäuser* (prisons), Marie-Philomène est incarcérée d'avril à août 1944 dans la prison de Breslau en Silésie et comparaît en juillet 1944 avec son fils devant le *Sondergericht* (tribunal spécial) de cette ville. Condamnée à cinq ans de travaux forcés, elle est transférée à la forteresse de Jauer le 28 août de cette même année.

Le 27 janvier 1945, fuyant l'avancée de l'armée russe, deux cent cinquante femmes françaises, belges et anglaises quittent Jauer au petit matin et sont évacuées à pied vers l'ouest. Par des températures sibériennes, Marie-Philomène participera à une marche de deux cents kilomètres dans la neige et le froid avec ses compagnes à travers la Silésie exsangue. Hébergées dans des granges ou des usines désaffectées, à peine nourries, suçant de la neige pour se désaltérer, elles tentent le soir de se réchauffer en se frottant le corps. Les pieds de Marie-Philomène sont devenus insensibles, ils sont gelés... Deux semaines plus tard, ces femmes sont entassées à Löbau, dans un train se dirigeant vers le sud de l'Allemagne. Elle termine sa déportation dans la grande prison d'Aichach en Bavière où elle sera libérée par les Américains le 28 avril 1945.

Quelques jours après avoir trouvé le nom d'Odile Eugène sur la

À l'issue de la Longue Marche au musée de Besançon, j'ai découvert son visage sur une photo prise au moment où elle venait d'être libérée de la prison d'Aichach. Elle y est rayonnante ; après trois ans de bagne, elle va retrouver son petit village de Moussey, elle pense aussi à Eugène, son cher « Kiki », à Fernand, son gamin, et à Irène, sa petite fille.

À son arrivée, elle retrouvera Irène qui, depuis trois ans, était placée en orphelinat. Elle ne reverra pas Eugène car celui-ci, lors d'un déplacement en train dans l'Ain, était monté sur le toit d'un wagon afin d'échapper à un contrôle, ses papiers n'étant pas en règle ; à l'entrée d'un tunnel, sa tête avait heurté le plafond de l'édifice. Eugène décéda trois jours plus tard, le 8 août 1943, à l'hôpital de Bourg-en-Bresse d'une fracture de la base du crâne.

Elle attendra longtemps Fernand, son garçon. Mais celui-ci, déporté NN, a connu les prisons d'hommes de Trèves, Wittlich et Breslau, puis les camps de Gross-Rosen et Flossenbürg, où il décéda le 10 mars 1945.

Marie-Philomène Odille, inconsolable et très affaiblie, quittera ce monde le 4 octobre 1947.

À titre posthume lui seront décernées, le 20 mars 1951, la médaille des Passeurs et, en mars 1953, la médaille de la Reconnaissance française.

C'est seulement en 2017 que la mention « Morte pour la France » lui sera attribuée.

J'ai une tendresse particulière pour Marie-Philomène Odille.

Au cours de sa déportation, ses prénoms et nom sont inversés avec ceux de son mari. Est-ce dû à une erreur d'écriture de l'administration des bagnes ou est-ce elle qui transforme le prénom de son mari en patronyme et s'annonce comme Odile Eugène ? Était-ce pour conjurer le sort ? Pour entendre le nom de son cher

Texte mis à jour le 13 août 2024.

Liliane JEROME